



## BUDGET ÉCONOMIQUE

# Prévisions économiques 2017-2018

Septembre 2017

Avenue des Arts 47-49  
1000 Bruxelles

e-mail : [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)  
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

Dépôt légal : D/2017/7433/25

Beschikbaar in het Nederlands

# Table des matières

<b>Avant-propos .....</b>	<b>1</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>3</b>
<b>1. L'environnement international.....</b>	<b>6</b>
1.1. Évolution de l'économie mondiale	6
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	8
1.3. Taux d'intérêt et taux de change	9
1.4. Incertitudes	10
<b>2. Le PIB et les principales composantes de la demande.....</b>	<b>11</b>
2.1. Croissance économique	11
2.2. Consommation des particuliers	11
2.3. Investissements des entreprises	12
2.4. Investissements en logements	14
2.5. Consommation et investissements publics	14
2.6. Variations de stocks	15
<b>3. Évolution des prix et salaires .....</b>	<b>17</b>
3.1. Évolution des prix intérieurs	17
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	19
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	19
3.3.1. Évolution du coût salarial	19
3.3.2. Réductions de cotisations patronales et subventions salariales 2017-2018	21
3.3.3. Évolution de la part salariale	23
<b>4. Marché du travail .....</b>	<b>24</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>28</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial dans le secteur marchand .....	20
Tableau 2	Réductions des charges salariales pour les entreprises et les ménages.....	21

## Liste des graphiques

Graphique 1	Croissance du commerce mondial à un an d'intervalle, moyenne mobile sur trois mois.....	6
Graphique 2	Évolution trimestrielle du PIB en volume .....	7
Graphique 3	Évolution trimestrielle du PIB en volume .....	9
Graphique 4	Évolution des taux d'intérêt à long terme .....	10
Graphique 5	Évolution du PIB belge en volume.....	11
Graphique 6	Consommation privée en volume.....	11
Graphique 7	Consommation des particuliers, revenu disponible et taux d'épargne .....	12
Graphique 8	Investissements des entreprises en volume (corrigés pour achats exceptionnels).....	13
Graphique 9	Taux d'investissement et rentabilité des entreprises .....	13
Graphique 10	Investissements résidentiels en volume .....	14
Graphique 11	Exportations de biens et services .....	16
Graphique 12	Évolution trimestrielle de l'inflation.....	17
Graphique 13	Décomposition de l'indice des prix à la consommation .....	18
Graphique 14	Évolution de la part salariale .....	23
Graphique 15	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand ..	24
Graphique 16	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi .....	25
Graphique 17	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active .....	27

## Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2015 (« Comptes détaillés et tableaux »), mais aussi des agrégats trimestriels jusqu'au deuxième trimestre 2017.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin août. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle MODTRIM développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 7 septembre 2017.

Philippe Donnay

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Jean-Marc Delporte

Président du Conseil d'administration de  
l'Institut des Comptes nationaux

BUDGET ÉCONOMIQUE

**Chiffres clés pour l'économie belge**

*Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

	2015	2016	2017	2018
Dépenses de consommation finale des particuliers	1,1	1,2	1,6	1,8
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,5	-0,1	0,8	0,7
Formation brute de capital fixe	2,4	1,7	3,7	2,9
Dépenses nationales totales	1,5	1,1	1,8	1,8
Exportations de biens et services	4,3	6,0	5,5	4,5
Importations de biens et services	4,3	6,0	5,7	4,8
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,0	0,1	0,0	-0,1
Produit intérieur brut	1,5	1,2	1,7	1,7
Indice national des prix à la consommation	0,6	2,0	2,1	1,2
Indice santé	1,0	2,1	1,8	1,1
Revenu disponible réel des particuliers	0,7	0,9	1,3	2,2
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	11,7	11,4	11,1	11,4
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	42,1	59,2	55,8	48,3
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8,5	7,9	7,4	7,1
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	0,4	-0,4	-0,5	-0,2
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	111,0	110,6	113,6	121,8
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	0,0	-0,3	-0,3	-0,3
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	0,8	0,4	0,7	0,9

## Résumé

La croissance de l'économie mondiale serait sensiblement plus élevée en 2017 et 2018, comparativement à 2016, sous l'impulsion à la fois des économies émergentes et avancées. Aux États-Unis, la croissance devrait s'établir à 2,1 % en 2017 et à 2,4 % en 2018. En ce qui concerne la zone euro, plusieurs indicateurs de confiance révèlent une poursuite de l'évolution positive de l'activité économique, laquelle devrait progresser de 2,1 % en 2017 pour l'ensemble de la zone. En 2018, la croissance s'établirait à 1,8 %, soit un niveau comparable à celui observé ces deux dernières années. En revanche, l'économie du Royaume-Uni, un partenaire commercial de premier plan de la zone euro, fait face à une baisse de la croissance des investissements et à une détérioration du pouvoir d'achat à la suite du vote en faveur du retrait de l'UE.

Différents risques pourraient remettre en cause ce scénario international. En Chine, la croissance soutenue du crédit pourrait déboucher sur une crise de la dette et un ralentissement plus marqué que prévu de la croissance. Un resserrement de la politique monétaire dans les économies avancées pourrait alimenter la nervosité des marchés financiers et creuser les écarts de taux d'intérêt entre membres de la zone euro. La confiance pourrait également être ébranlée par une escalade des tensions géopolitiques actuelles. Enfin, le résultat des négociations sur le Brexit semble encore très incertain.

L'économie belge a connu un beau début d'année 2017 puisqu'elle a affiché une croissance de 0,6 % au premier trimestre. La croissance du PIB s'est ensuite quelque peu ralentie, pour atteindre 0,4 % au deuxième trimestre ; ce rythme devrait se maintenir au second semestre de 2017 ainsi que dans le courant de l'année 2018, grâce à la dynamique de la demande intérieure. À cet égard, la consommation des particuliers et les investissements des entreprises jouent un véritable rôle moteur. Ainsi, la croissance de l'économie belge devrait s'établir, sur base annuelle, à 1,7 % tant en 2017 qu'en 2018.

Tout comme en 2016, la croissance des exportations belges est soutenue, en 2017 et 2018, par l'évolution favorable des coûts intérieurs, suite aux mesures prises par le gouvernement afin de limiter le coût du travail. Notons également que la progression en volume des exportations en 2016 et 2017 (respectivement de 6,0 % et 5,5 %) est gonflée par la réorganisation d'une entreprise internationale active sur le marché belge. Cette dernière a en effet considérablement intensifié ses activités d'importation et d'exportation depuis février 2016, sans que cela n'ait d'impact sur la croissance du PIB. En 2018, le ralentissement de la croissance des marchés potentiels d'exportation et l'appréciation de l'euro freineraient la croissance des exportations, laquelle s'établirait à 4,5 %. Le déficit de la balance des opérations courantes s'établirait à 0,5 % du PIB cette année, mais se réduirait à 0,2 % en 2018 suite à la stabilisation du prix du pétrole et à l'appréciation de l'euro.

L'an dernier, le revenu disponible réel des particuliers a progressé de 0,9 %. Une croissance plus soutenue est attendue pour 2017 (1,3 %) et davantage encore pour 2018 (2,2 %). En effet, l'impact d'un certain nombre de mesures négatives pour le pouvoir d'achat (comme le saut d'index) disparaît, tandis que les revenus de la propriété progressent légèrement et que des nouvelles réductions d'impôt sont prévues pour 2018. En outre, le pouvoir d'achat est soutenu par les nombreuses créations d'emplois. La consommation des particuliers a augmenté de 1,2 % l'an dernier ; elle progresserait de 1,6 % en 2017, portée

notamment par le haut niveau de la confiance des consommateurs, et de 1,8 % en 2018. Après un premier semestre 2017 décevant, la croissance en volume des investissements en logements repartirait progressivement à la hausse pour atteindre, sur base annuelle, 0,9 % en 2017 et 1,0 % en 2018.

En 2016, la croissance en volume des investissements des entreprises s'est limitée à 1,2 %. Ce chiffre a toutefois été influencé à la baisse en raison d'acquisitions exceptionnelles réalisées l'année précédente. En 2017 et 2018, la croissance des investissements devrait être importante (respectivement 4,6 % et 2,7 %), soutenue par le taux élevé d'utilisation des capacités de production industrielle, des perspectives de demande favorables et une rentabilité élevée.

Compte tenu des mesures dont les modalités sont suffisamment claires, la croissance en volume de la consommation publique devrait s'établir à 0,8 % en 2017 et à 0,7 % en 2018. La forte croissance en volume des investissements publics en 2017 (4,0 %) s'explique, en grande partie, par l'augmentation des investissements réalisés par les pouvoirs locaux à l'approche des élections communales. L'an prochain, la croissance des investissements des pouvoirs locaux resterait soutenue. En outre, la croissance de l'ensemble des investissements publics (8,5 %) serait également portée par les investissements de la Flandre réalisés dans le cadre de la liaison Oosterweel.

L'emploi intérieur a progressé de 1,3 % l'an dernier (ce qui représente une création nette de 59 000 emplois), sous l'effet notamment des mesures de réduction du coût du travail. Ces mesures auraient encore un impact positif sur l'emploi cette année et soutiendraient l'intensité en main-d'œuvre de la croissance de l'activité du secteur marchand. Cependant, l'an prochain, la hausse du coût salarial devrait entraîner une accélération – certes modeste – de la croissance de la productivité du travail. La croissance de l'emploi s'établirait à 1,2 % en 2017 et fléchirait quelque peu pour atteindre 1,0 % en 2018, ce qui représente, cumulativement pour les deux années, une création nette de 104 000 unités. Le nombre de salariés dans le secteur marchand augmenterait de 88 000 unités. Le nombre de travailleurs indépendants continuerait aussi de progresser (de près de 19 000 unités). En revanche, le nombre d'emplois publics diminuerait de près de 3 000 unités.

Le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) a déjà sensiblement diminué au cours des deux dernières années. En dépit de la croissance de la population active, le nombre de chômeurs continuerait de reculer, et ce à hauteur de 62 000 unités sur l'ensemble de la période 2017-2018. Par conséquent, le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait de 8,5 % en 2015 à 7,1 % en 2018.

L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, s'est accélérée jusqu'à 2,0 % en 2016, notamment en raison d'une forte augmentation du prix de l'électricité suite à l'introduction ou au relèvement d'un certain nombre d'impôts et de prélèvements et suite à la suppression des kWh gratuits auxquels chaque ménage de Flandre avait droit.

En 2017, l'inflation sous-jacente fléchirait – sous l'effet notamment de la baisse, au cours des dernières années, des coûts salariaux par unité produite – et les pressions à la hausse exercées sur l'inflation par un certain nombre de mesures disparaissent. Toutefois, en raison du niveau sensiblement plus élevé du prix du pétrole, l'inflation totale atteindrait 2,1 %. En 2018, l'inflation serait en net recul jusqu'à 1,2 % en raison de la stabilisation du prix du pétrole et de la suppression de la 'contribution au Fonds Énergie'

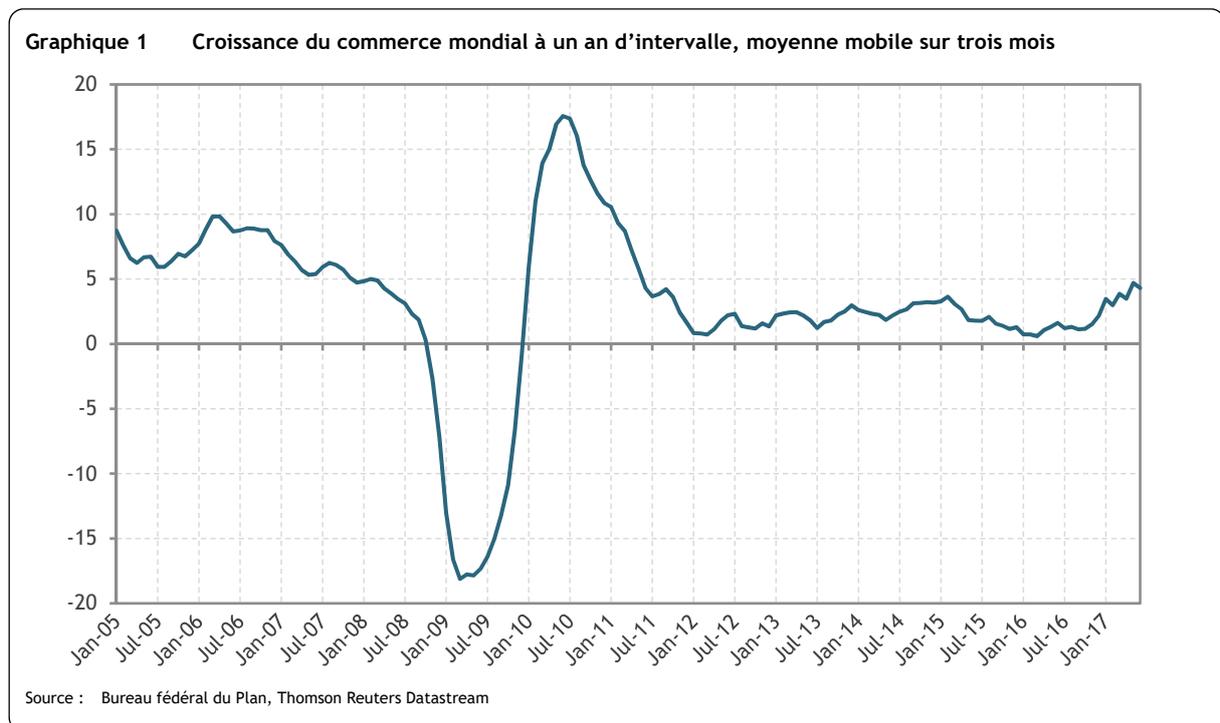
de la Région flamande (les mesures compensatoires éventuelles ne sont pas prises en compte dans les présentes perspectives).

L'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution du prix de l'essence et du diesel notamment, progresserait de 1,8 % en 2017 et de 1,1 % en 2018. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel pour les traitements de la fonction publique et les allocations sociales (105,10) ne serait pas dépassé en 2018.

# 1. L'environnement international

## 1.1. Évolution de l'économie mondiale<sup>1</sup>

La croissance de l'économie mondiale s'est accélérée au premier semestre de 2017. Au sein des pays émergents, la situation économique s'est principalement améliorée au Brésil et en Russie, deux pays qui avaient traversé une forte récession suite à la baisse des prix des matières premières en 2014 et 2015. Le Japon, les États-Unis et la zone euro ont également vu leur croissance s'intensifier, surtout au deuxième trimestre de cette année. Cette évolution est conforme à celle du commerce mondial, lequel enregistre actuellement sa croissance la plus rapide depuis 2010-2011 (soit juste avant l'éclatement de la crise de la dette européenne).

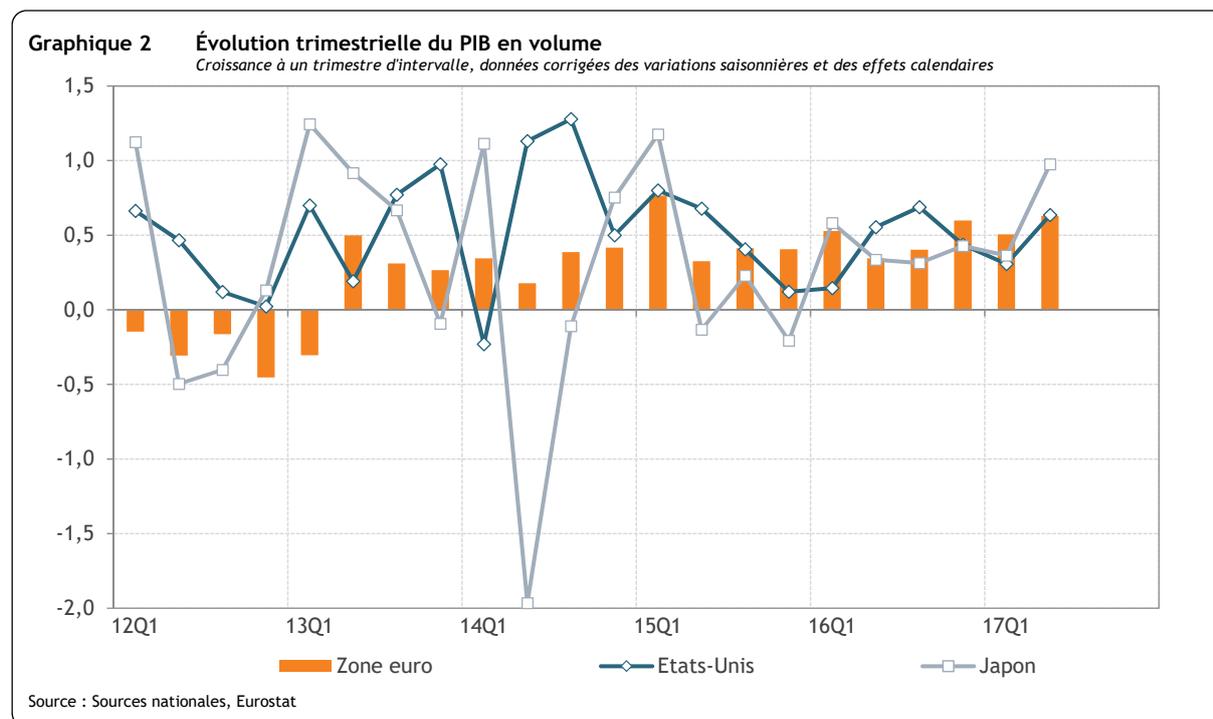


D'après les indicateurs de confiance, la croissance de l'économie mondiale devrait rester soutenue au cours des prochains trimestres ; elle passerait ainsi de 3,2 % en 2016 à 3,5 % en 2017, pour ensuite s'établir à 3,6 % en 2018. L'année prochaine, le faible ralentissement de la croissance dans les économies avancées serait plus que compensé par une nouvelle accélération de l'activité économique dans les pays émergents.

La croissance de l'économie américaine s'est établie à 0,3 % au premier trimestre et à 0,8 % au second trimestre de 2017. La croissance à un an d'intervalle a grimpé de 1,2 % au deuxième trimestre de 2016 à 2,2 % au deuxième trimestre de 2017. Cette accélération a principalement été alimentée par les investissements des entreprises. La croissance de la consommation privée – la catégorie de dépenses qui pèse le plus dans le PIB – est restée stable en dépit de la baisse du revenu disponible réel au cours de la

<sup>1</sup> Les prévisions de croissance du PIB présentées dans ce chapitre se basent sur les prévisions consensus (Consensus Economics, août 2017). Toutefois, les chiffres donnés pour plusieurs pays ont été revus à la hausse en raison de leur forte croissance au deuxième trimestre de 2017.

seconde moitié de 2016. Le recul du taux d'épargne qui s'en est suivi s'explique probablement par des gains en capital engrangés (suite à la hausse des cours des actions et des prix de l'immobilier) et par la situation favorable sur le marché du travail (taux de chômage particulièrement faible). Il semble désormais moins probable que les autorités américaines opèrent un assouplissement sensible de la politique budgétaire, sous la forme d'une hausse des investissements en infrastructures et d'une baisse d'impôts. Néanmoins, la croissance du PIB devrait se maintenir à 0,6 % par trimestre et s'établir, sur base annuelle, à 2,1 % en 2017 et 2,4 % en 2018.



L'économie de la zone euro a enregistré une forte croissance entre le quatrième trimestre de 2016 et le deuxième trimestre de 2017 (0,6 % en moyenne par trimestre), si bien que la croissance du PIB à un an d'intervalle a dépassé les 2 %, et ce pour la première fois depuis la crise de la dette en 2010-2011. L'activité économique s'est renforcée dans tous les pays de la zone euro, les Pays-Bas et l'Irlande affichant la croissance la plus forte. Les facteurs qui expliquent la forte croissance économique dans la zone euro sont l'environnement international porteur, les conditions souples d'octroi de crédits, la faiblesse du prix du pétrole, la politique budgétaire moins contraignante, et peut-être aussi la dissipation d'incertitudes politiques sur l'avenir de l'Europe après la tenue de plusieurs élections nationales. Les indicateurs de confiance de la zone euro se situent à un niveau élevé et laissent entrevoir une croissance stable au cours des prochains trimestres, laquelle serait surtout alimentée par la demande intérieure. Le ralentissement de l'inflation et la situation favorable sur le marché du travail soutiennent le pouvoir d'achat et la consommation privée, tandis que le taux élevé d'utilisation des capacités de production industrielle suggère de nouveaux besoins en investissements d'expansion. La croissance trimestrielle du PIB devrait se maintenir légèrement au-dessus de 0,4 %, de sorte que la croissance annuelle du PIB devrait s'établir à 2,1 % en 2017 et à 1,8 % en 2018.

L'économie japonaise a enregistré, pour la première fois en dix ans, six trimestres consécutifs de croissance positive, affichant même une progression de 1 % du PIB au deuxième trimestre de cette année. Le

programme de relance mené à grande échelle par la banque centrale et les autorités semble ainsi porter ses fruits. La croissance a principalement été portée par les investissements (à la fois des entreprises et des particuliers) et la consommation privée. Cette dernière est soutenue par le renforcement du pouvoir d'achat découlant d'une croissance légèrement plus rapide des salaires, laquelle fait suite à la pénurie d'offre de main-d'œuvre sur le marché du travail. Les gains financiers engrangés suite à la hausse des cours des actions ont probablement aussi soutenu les dépenses des ménages. La croissance annuelle du PIB japonais devrait s'établir à 1,9 % cette année (grâce à un deuxième trimestre particulièrement dynamique) et à 1,1 % l'an prochain.

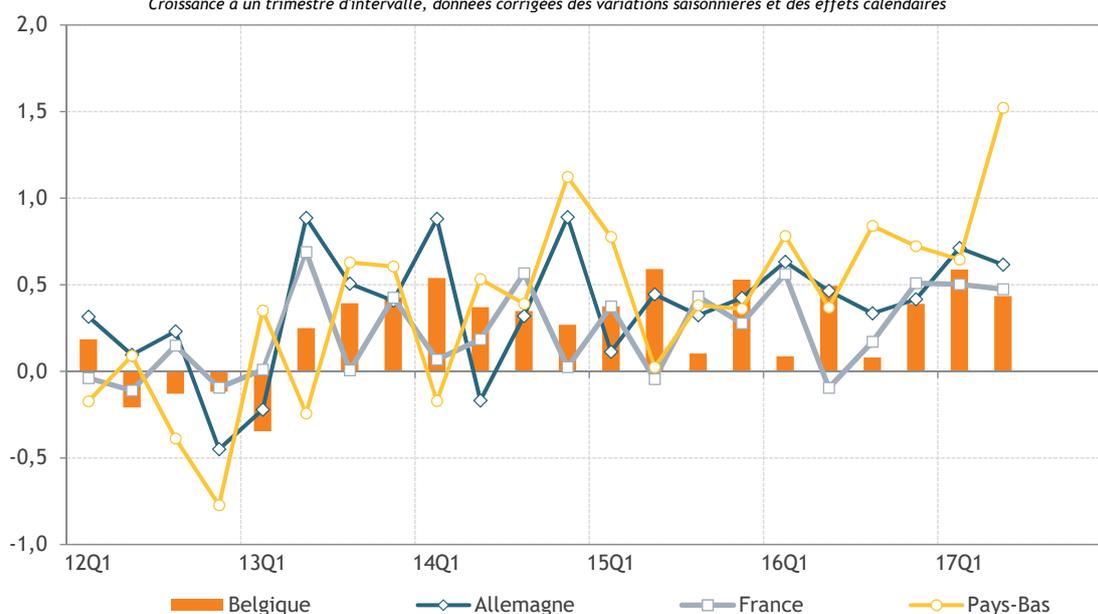
En Chine, la croissance économique s'est accélérée au premier semestre 2017, sous l'effet d'une hausse des investissements publics (dans les infrastructures) et d'un marché du logement particulièrement dynamique. Cette évolution s'est accompagnée d'une forte croissance des crédits. Étant donné que les autorités ont resserré leur politique monétaire et souhaitent freiner la croissance des crédits hypothécaires, la croissance du PIB sera certainement moins soutenue au second semestre. La croissance annuelle du PIB chinois devrait ainsi s'établir à 6,7 % en 2017 et à 6,4 % en 2018.

## 1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

La croissance économique allemande s'est accélérée au premier semestre de cette année (croissance trimestrielle moyenne de 0,7 %, contre 0,4 % en moyenne au second semestre de 2016). L'an dernier, l'activité économique a été soutenue par la demande intérieure, toutes ses composantes s'inscrivant en hausse (surtout les investissements, mais également la consommation des ménages et des autorités publiques). En revanche, les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance économique, et ce compte tenu d'une forte demande en importations. Le taux élevé d'utilisation des capacités de production et les conditions favorables de financement semblent indiquer que la croissance des investissements se maintiendra encore, tandis que la consommation privée sera stimulée par la hausse du pouvoir d'achat. Par conséquent, la croissance annuelle du PIB allemand devrait s'établir à 2,1 % en 2017, mais fléchir à 1,8 % en 2018.

En France, la croissance de l'économie a atteint 0,5 % au deuxième trimestre de 2017, tout comme aux deux trimestres précédents. La croissance économique est principalement tirée par les investissements qui, après s'être maintenus à de faibles niveaux pendant des années, sont repartis à la hausse sous l'impulsion des réductions d'impôts et de cotisations sociales. Le taux d'utilisation des capacités de production a nettement progressé (pour atteindre son niveau le plus élevé depuis 2008). En revanche, la croissance de la consommation privée s'est ralentie, en dépit de l'amélioration récente de la situation sur le marché du travail. De même, les performances des exportations françaises ont été relativement mitigées l'an dernier. Compte tenu de ces éléments, la croissance annuelle du PIB français passerait de 1,1 % en 2016 à 1,7 % en 2017 et devrait pratiquement se stabiliser l'an prochain (1,6 %).

**Graphique 3** Évolution trimestrielle du PIB en volume  
Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : Sources nationales, ICN

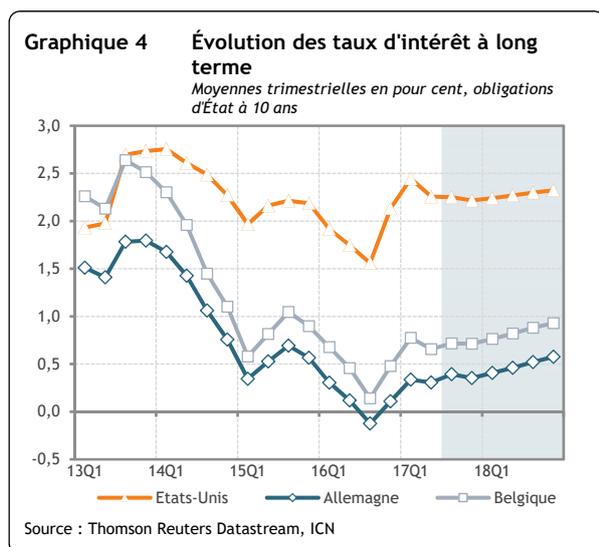
Aux Pays-Bas, la croissance du PIB a été particulièrement forte (1,5 %) au deuxième trimestre de 2017 et s'était déjà montrée très dynamique au cours des trois trimestres précédents (0,7 % en moyenne par trimestre). La consommation privée était clairement orientée à la hausse, soutenue par la forte progression du pouvoir d'achat (alors qu'il s'était sensiblement contracté au cours de la période 2010-2014). Les investissements ont également enregistré une forte expansion. Enfin, les exportations, stimulées par la progression des échanges mondiaux, ont constitué le troisième moteur de croissance. Ces évolutions, combinées à une croissance moins soutenue des importations, ont débouché sur une contribution positive des exportations nettes à la croissance du PIB. Soutenue par la belle dynamique du premier semestre, la croissance économique devrait s'établir à 3,1 % en 2017 mais fléchir à 1,9 % en 2018.

### 1.3. Taux d'intérêt et taux de change<sup>2</sup>

La Banque centrale européenne a abaissé, en avril, le montant mensuel de ses achats d'obligations de 80 milliards d'euros à 60 milliards d'euros et devrait poursuivre la réduction de son programme de rachat. Compte tenu du niveau toujours faible de l'inflation, il est peu probable que les taux directeurs soient relevés avant la fin de 2018.

Cette année, la Banque centrale américaine a relevé deux fois son taux de base de 25 points de base, jusqu'à 1,25 %. Etant donné la forte pénurie d'offre de main-d'œuvre sur le marché du travail (le taux de chômage est de 4,4 %), elle devrait probablement poursuivre la normalisation de sa politique monétaire (par le biais de nouvelles hausses des taux et de nouvelles réductions de l'assouplissement quantitatif) sans toutefois devoir agir dans l'urgence, vu que la croissance économique n'est pas particulièrement dynamique et que l'inflation est relativement faible. Les marchés à terme anticipent, au minimum, un relèvement des taux d'ici la fin 2018.

<sup>2</sup> Les hypothèses sur les variables financières se fondent sur les cotations sur les marchés à terme de fin août 2017.



Entre juin 2015 et août 2016, les taux d'intérêt sur les obligations d'État ont considérablement baissé sous l'effet combiné d'une faible croissance économique mondiale, d'une faible inflation et des programmes de rachat des banques centrales. Dans le sillage de la reprise économique, les taux à long terme sont ensuite repartis à la hausse mais, depuis le début de cette année, ils restent relativement stables. Les cotations sur les marchés à terme laissent supposer qu'une légère hausse interviendra d'ici la fin 2018. Le taux européen à long terme s'établirait, sur base annuelle, à 1 % cette année et à 1,2 % l'an prochain.

Depuis le début de cette année, l'euro s'est sensiblement apprécié par rapport au dollar, sous l'effet conjugué de la forte croissance économique dans la zone euro et de la croissance plutôt décevante aux États-Unis. En outre, les résultats électoraux plus mitigés que prévu des partis populistes ont contribué à dissiper les incertitudes politiques sur l'avenir de la zone euro. L'euro s'est également apprécié par rapport à la plupart des autres grandes monnaies. Le taux de change effectif nominal de la Belgique (taux de change moyen de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux) devrait s'apprécier de 1,1 % en 2017 et de 1,7 % en 2018.

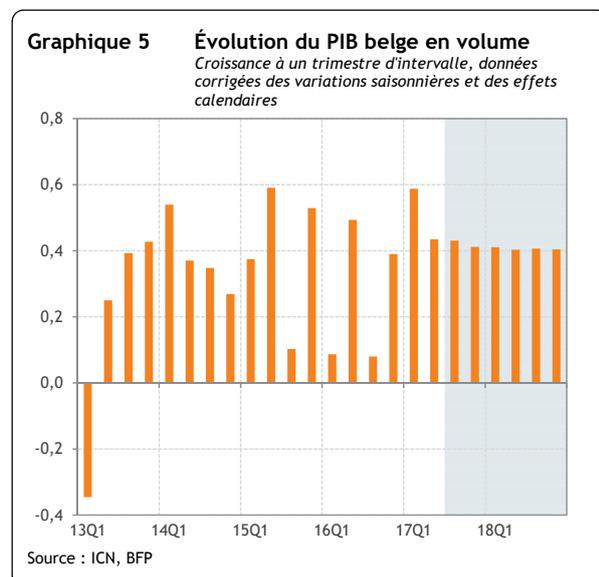
#### 1.4. Incertitudes

Différents risques pourraient remettre en cause ce scénario international. En Chine, la croissance soutenue du crédit pourrait déboucher sur une crise de la dette et un ralentissement plus marqué que prévu de la croissance. Un resserrement de la politique monétaire dans les économies avancées pourrait alimenter la nervosité des marchés financiers, favoriser la fuite des capitaux au départ des économies émergentes et creuser les écarts de taux d'intérêt entre membres de la zone euro. La confiance pourrait également être ébranlée par une escalade des tensions géopolitiques actuelles. Enfin, le résultat des négociations sur le Brexit semble encore très incertain.

Tous ces risques pourraient influencer les croissances mondiale et européenne à la baisse. À l'inverse, nous ne pouvons pas exclure une sous-estimation de l'ampleur de l'embellie économique que nous connaissons actuellement en zone euro.

## 2. Le PIB et les principales composantes de la demande

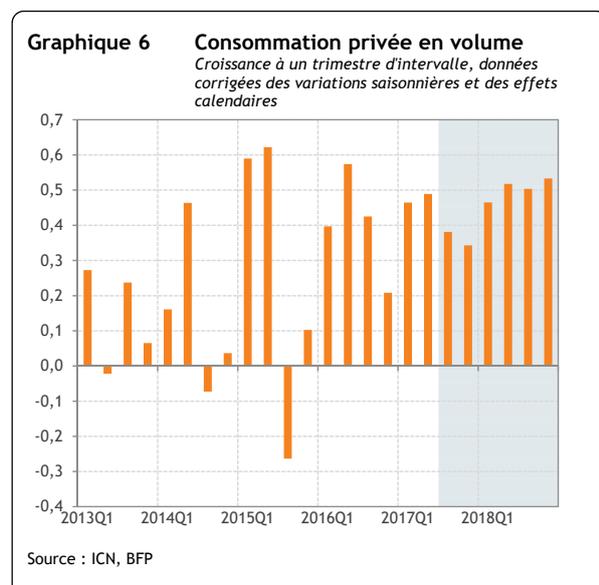
### 2.1. Croissance économique



La croissance de l'économie belge a été très volatile entre le milieu de l'année 2015 et la fin de l'année 2016. Des taux de croissance trimestrielle de seulement 0,1 % ont alterné avec des taux appréciables de 0,4 à 0,5 %. Sur base annuelle, la croissance s'est ralentie, passant de 1,5 % en 2015 à 1,2 % en 2016, en raison de l'essoufflement de la demande intérieure. L'économie belge a débuté l'année 2017 en beauté, avec une croissance de 0,6 % au cours du premier trimestre. La croissance du PIB s'est quelque peu ralentie en passant à 0,4 % au cours du deuxième trimestre, mais elle devrait maintenir ce rythme au cours du deuxième semestre 2017 ainsi que dans le courant de l'année 2018, et ce

grâce à la demande intérieure, et plus particulièrement à la consommation privée et aux investissements des entreprises. Sur base annuelle, la croissance économique devrait s'établir à 1,7 % aussi bien en 2017 qu'en 2018.

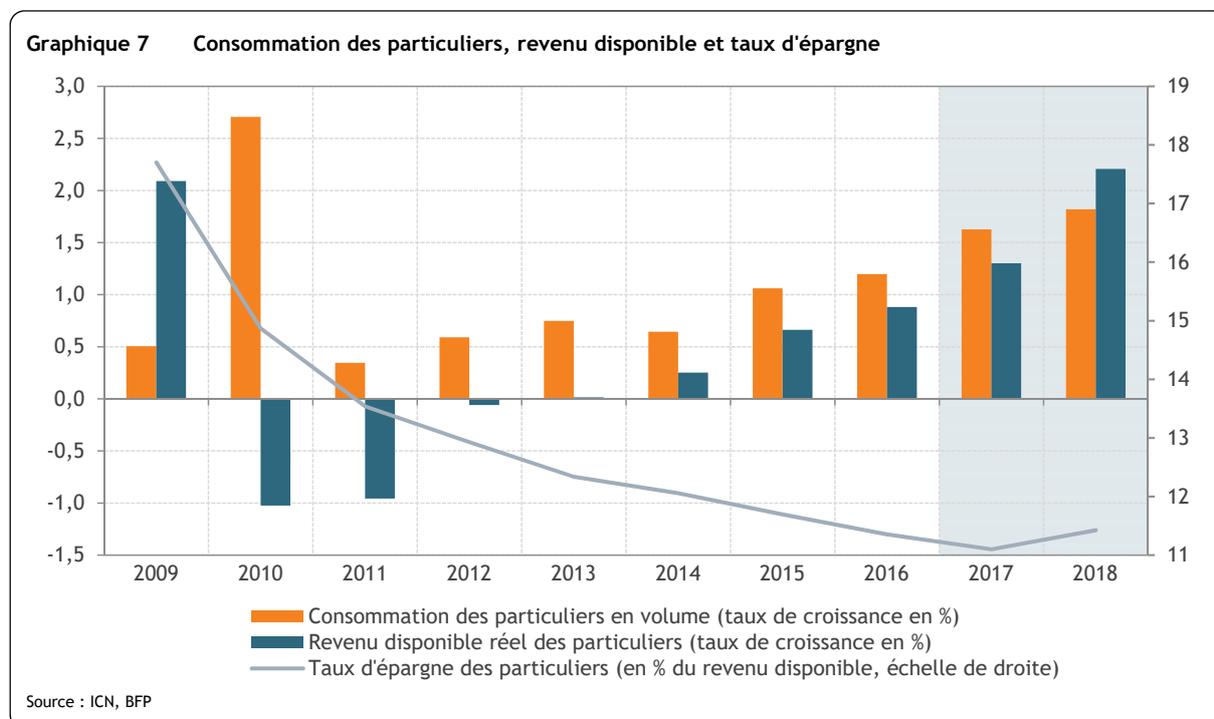
### 2.2. Consommation des particuliers



L'an dernier, le revenu disponible réel des particuliers a progressé de 0,9 %. Une croissance plus soutenue est attendue pour 2017 (1,3 %) et davantage encore pour 2018 (2,2 %). En effet, l'impact d'un certain nombre de mesures négatives pour le pouvoir d'achat (comme le saut d'index) disparaît, tandis que les revenus de la propriété s'accroissent légèrement grâce à l'augmentation progressive des taux d'intérêt. En outre, de nouvelles réductions d'impôt sont prévues pour 2018 et l'inflation recule sensiblement<sup>3</sup>. Cette inflation moins élevée représente un avantage, surtout pour les salariés du secteur privé, car l'indexation de leur salaire réagit généralement avec un certain retard à l'évolution de

<sup>3</sup> La croissance du déflateur de la consommation privée (lequel est utilisé pour déflater le revenu disponible nominal) ralentit en passant de 1,8 % en 2017 à 1,1 % en 2018. Cela s'explique partiellement par la suppression de la contribution au Fonds Énergie en Région flamande en 2018 (voir le chapitre 3). Les présentes perspectives ne tiennent pas compte d'éventuelles mesures compensatoires, ce qui implique un risque à la baisse pour l'évolution du revenu disponible réel en 2018.

l'indice santé. Par conséquent, en 2018, l'indexation des salaires du secteur privé (1,5 %) devrait être supérieure à la croissance du déflateur de la consommation privée (1,1 %). Toutefois, l'indexation des rémunérations dans la fonction publique et des allocations sociales devrait, elle, être inférieure à l'inflation en 2018.



Avec une croissance réelle de 1,2 % en 2016, la consommation privée a enregistré une progression plus marquée que le revenu disponible réel, et ce pour la septième année consécutive<sup>4</sup>. Le taux d'épargne des particuliers a continué à dégringoler pour atteindre 11,4 %, alors qu'il s'élevait encore à 17,7 % en 2009. La consommation privée devrait augmenter de 1,6 % cette année et dépasser ainsi de nouveau la croissance du revenu disponible, notamment grâce à la stabilisation de la confiance des consommateurs à un niveau élevé. En 2018, la consommation ne devrait s'adapter qu'avec un certain retard à la croissance plus soutenue des revenus et augmenter de 1,8 %, avec pour corollaire une légère hausse du taux d'épargne.

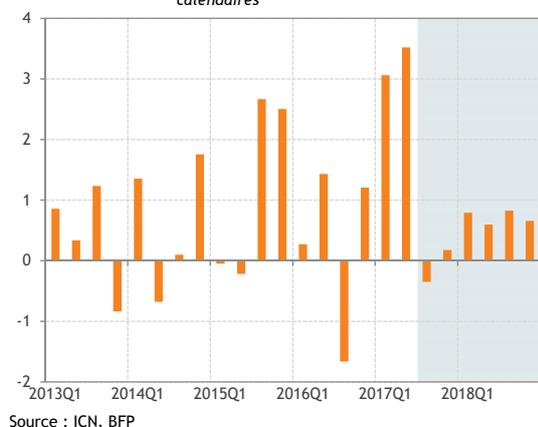
### 2.3. Investissements des entreprises

La croissance des investissements des entreprises en volume est restée limitée à 1,2 % en 2016, mais elle devrait atteindre 4,6 % en 2017 et 2,7 % en 2018. Les chiffres pour 2016 et 2017 sont influencés à la baisse par quelques achats exceptionnels (surtout des brevets) dont le montant diminue à chaque fois par rapport à l'année précédente. Abstraction faite de ces achats, qui sont intégralement importés et n'ont donc aucune influence sur le PIB, la croissance des investissements des entreprises devrait atteindre 4,0 % en 2016 et 6,1 % en 2017. Le chiffre de croissance de 2018 n'est pas influencé (2,7 %).

<sup>4</sup> En moyenne, la consommation privée en termes réels s'est accrue de 1,0 % par an au cours de la période 2010-2016, alors que le revenu disponible réel des particuliers a enregistré une croissance nulle. Durant cette période, ce revenu s'est caractérisé par une faible croissance de la masse salariale (période de modération salariale ou de gel des salaires) et par un net recul des revenus de la propriété (qui s'explique surtout par la baisse des taux d'intérêt).

**Graphique 8 Investissements des entreprises en volume (corrégés des achats exceptionnels)**

*Croissance à un trimestre d'intervalle, données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*

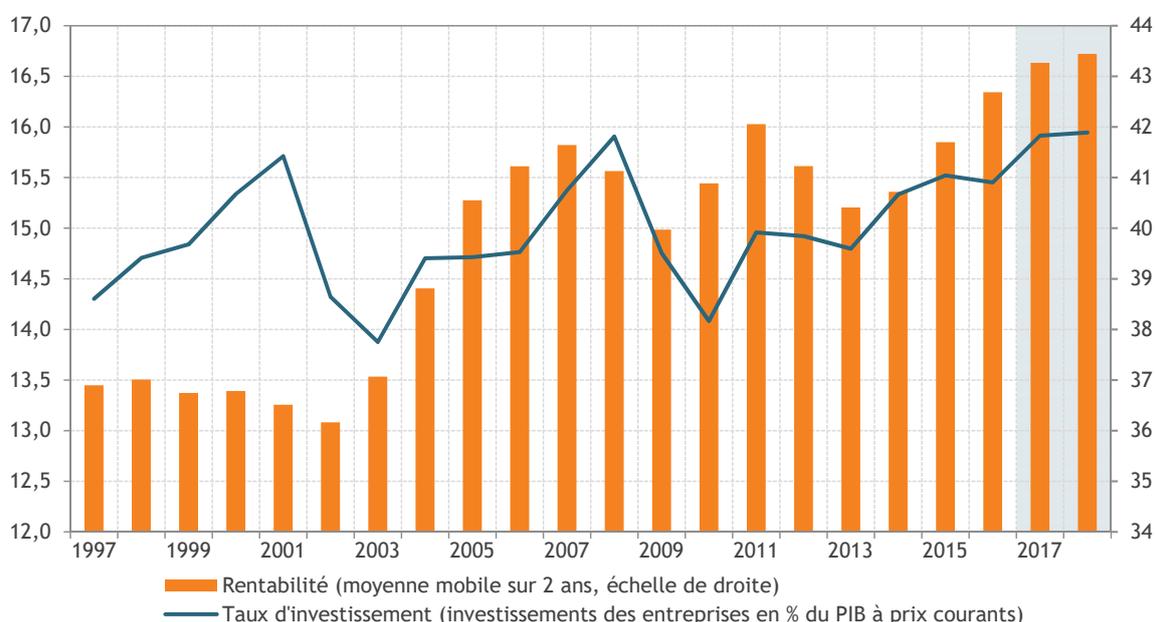


Cette croissance soutenue s'explique par plusieurs facteurs. Le taux d'utilisation des capacités de production industrielle se situe depuis longtemps déjà au-dessus de sa moyenne de long terme<sup>5</sup>. Par conséquent, les investissements des entreprises visent non seulement à remplacer les biens d'équipement amortis, mais également à accroître les capacités de production. La rentabilité<sup>6</sup> s'est nettement améliorée au cours des trois dernières années, suite notamment au saut d'index, au gel des salaires bruts horaires avant indexation en 2014-2015 et à la diminution des coûts du travail en 2016. Elle devrait encore augmenter légèrement en 2017 et 2018. Les taux d'intérêt bas et l'assouplissement des condi-

tions d'octroi de crédit<sup>7</sup> favorisent également les investissements.

La part nominale des investissements des entreprises dans le PIB devrait atteindre 15,9 % en 2017 et 2018, égalant ainsi son pic de 2008. En termes réels, l'intensité capitaliste de la production est même plus élevée qu'en 2008, car les prix des biens d'investissement augmentent généralement moins vite que le déflateur du PIB.

**Graphique 9 Taux d'investissement et rentabilité des entreprises**



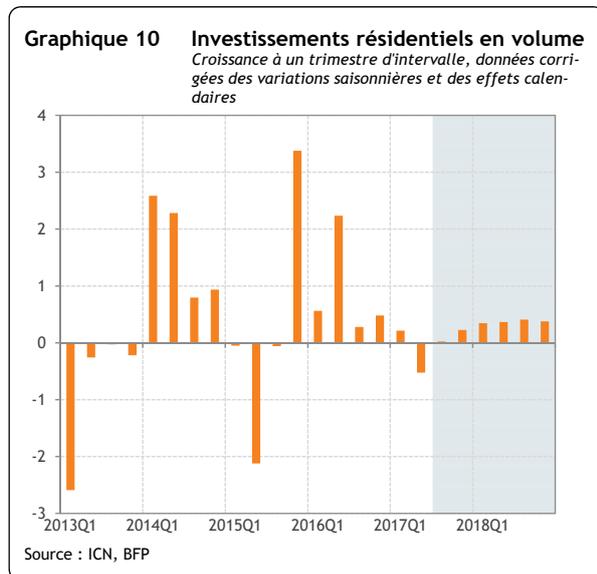
<sup>5</sup> Depuis le quatrième trimestre 2013, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle est supérieur à sa moyenne de long terme (78,9 %, de 1980 à aujourd'hui). Il a dépassé les 81 % au cours du premier semestre 2017.

<sup>6</sup> Définie comme la part de l'excédent brut d'exploitation des entreprises dans la valeur ajoutée à prix courants.

<sup>7</sup> Depuis février 2014, la BNB publie un indicateur de 'perception de la contrainte de crédit', et ce dans le cadre de l'enquête trimestrielle sur les conditions de crédit réalisée auprès des entreprises. Cette enquête montre que la perception de la contrainte de crédit s'est améliorée (autrement dit, l'indicateur a diminué) entre le milieu de l'année 2013 et le milieu de l'année 2017.

## 2.4. Investissements en logements

Les investissements en logements ont enregistré un bond de 4,5 % en 2016, dépassant enfin (en volume) leur niveau de 2009 (année de la crise), mais toujours largement en deçà du niveau atteint dans les



années précédant l'éclatement de la crise financière. Cette évolution positive a sans nul doute été favorisée par les taux hypothécaires qui, après avoir constamment diminué au cours des dernières années, ont atteint un niveau historiquement bas, aussi bien en termes nominaux qu'en termes réels. De plus, l'importante progression de l'emploi a soutenu la confiance des consommateurs et a contribué à l'accroissement du pouvoir d'achat. L'attractivité accrue du marché des logements neufs pour les investisseurs (par rapport aux actifs financiers dont les rendements sont bridés par la souplesse de la politique monétaire) a sans doute également joué un rôle.

Les investissements résidentiels ont connu un léger recul au cours du premier semestre 2017. Cette évolution pourrait s'expliquer notamment par la diminution, depuis le début de cette année, d'un certain nombre de primes pour investissements économiseurs d'énergie et par le durcissement progressif des normes d'efficacité énergétique (en Flandre), ce qui est susceptible d'avoir entraîné l'anticipation d'un certain nombre de projets, au détriment de l'année 2017. Pour les prochains trimestres, on prévoit un léger redressement des investissements en logements, ce qui se traduit, en termes annuels, par une croissance de 0,9 % en 2017 et 1,0 % en 2018. Les investissements résidentiels en volume restent encore inférieurs de 6 % à leur pic historique atteint en 2007.

## 2.5. Consommation et investissements publics

En 2016, la consommation publique en volume a quasiment stagné (-0,1 %) en raison d'une croissance très largement négative des achats nets de biens et services. Ce recul s'explique en grande partie par l'introduction de la redevance kilométrique pour les camions<sup>8</sup>. En même temps, les prestations sociales en nature<sup>9</sup> et les rémunérations publiques<sup>10</sup> ont enregistré une croissance modérée. L'augmentation des rémunérations dans le secteur public s'explique par l'accroissement de l'emploi public<sup>11</sup>, à la faveur d'une nouvelle hausse du nombre d'emplois dans l'enseignement.

Compte tenu des mesures dont les modalités ont été spécifiées de manière suffisamment claire, la croissance en volume de la consommation publique devrait s'établir à 0,8 % en 2017 et à 0,7 % en 2018. D'une part, la masse salariale en volume augmente à peine sur l'ensemble des deux années, suite à un léger

<sup>8</sup> Celle-ci est comptabilisée comme une vente de services, ce qui diminue les achats nets de biens et services.

<sup>9</sup> Les prestations sociales en nature correspondent principalement aux dépenses publiques de soins de santé.

<sup>10</sup> Le terme rémunérations publiques doit ici être compris au sens large (c'est-à-dire y compris les cotisations sociales imputées qui englobent elles-mêmes les pensions des fonctionnaires).

<sup>11</sup> Pour plus de détails sur l'évolution de l'emploi dans les différents sous-secteurs publics, voir le chapitre 4.

recul de l'emploi public. D'autre part, le repli des achats nets de biens et services serait nettement moins prononcé qu'en 2016 et la croissance en volume des dépenses de soins de santé serait en légère accélération.

La forte croissance en volume des investissements publics en 2017 (4,0 %) s'explique en grande partie par l'augmentation des investissements réalisés par les pouvoirs locaux à l'approche des élections communales. L'an prochain, la croissance des investissements des pouvoirs locaux resterait soutenue. En outre, la croissance de l'ensemble des investissements publics (8,5 %) serait également portée par les investissements de la Flandre réalisés dans le cadre de la liaison Oosterweel.

## 2.6. Variations de stocks

La variation des stocks a apporté une contribution légèrement positive de 0,1 point de pourcentage à la croissance économique en 2016. Une contribution nulle est attendue pour le deuxième semestre 2017 et pour 2018. Toutefois, sur l'ensemble de l'année 2017, la variation des stocks devrait avoir une contribution légèrement négative à la croissance économique (-0,1 point de pourcentage) en raison de sa contribution négative du premier semestre.

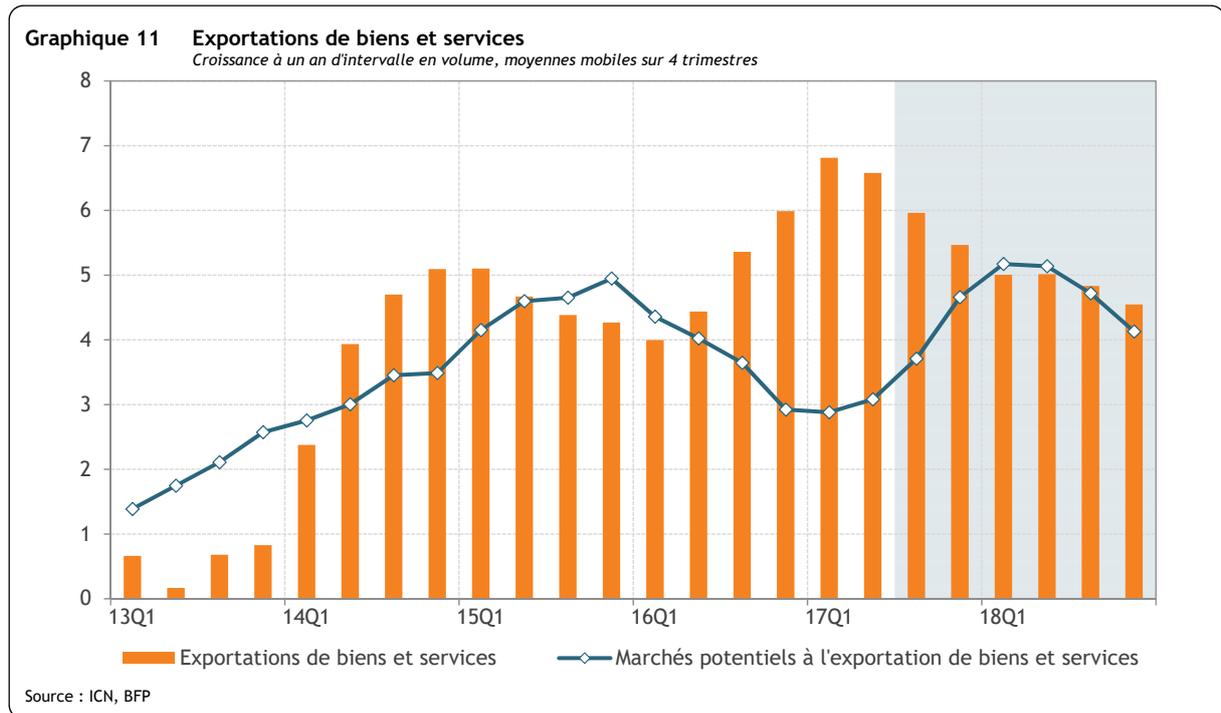
## 2.7. Exportations et importations

En 2016 et 2017, la croissance en volume des exportations belges (respectivement 6,0 % et 5,5 %) est soutenue par l'évolution favorable de la compétitivité, qui est attribuable aux mesures gouvernementales visant à limiter le coût du travail. En outre, la croissance des exportations (et également des importations) en 2016 et – dans une moindre mesure – en 2017 est dopée par la réorganisation d'une entreprise internationale opérant sur le marché belge<sup>12</sup>. En conséquence, les importations et exportations belges ont sensiblement augmenté depuis février 2016. Les éléments précités ont eu un effet haussier important sur les exportations de 2016, de sorte que la croissance des exportations a été bien plus élevée que celle des marchés potentiels à l'exportation pour la Belgique<sup>13</sup> (2,9 %). Cette année, la croissance des marchés potentiels à l'exportation devrait atteindre 4,7 % et les gains de parts de marché devraient donc être plus limités que l'année dernière. En 2016, la croissance du total des importations en volume s'est élevée, tout comme celle des exportations, à 6,0 %. Cette année, les importations s'essoufflent à peine (5,7 %) en raison d'une forte demande intérieure.

En 2018, le ralentissement de la croissance des marchés potentiels à l'exportation de la Belgique et l'appréciation de l'euro devraient limiter la croissance des exportations à 4,5 %. Les importations devraient de nouveau connaître une hausse un peu plus marquée que les exportations. Par conséquent, les exportations nettes devraient apporter une contribution légèrement négative (-0,1 point de pourcentage) à la croissance économique.

<sup>12</sup> Concrètement, la Belgique est passée du statut de pays de transit (les flux de biens et services n'étant pas enregistrés comme des importations et exportations) à celui de plaque tournante pour les achats et les ventes de produits de cette entreprise. Ces opérations d'achat et de vente sont comptabilisées comme des flux d'importations et d'exportations.

<sup>13</sup> Voir tableau A en annexe.

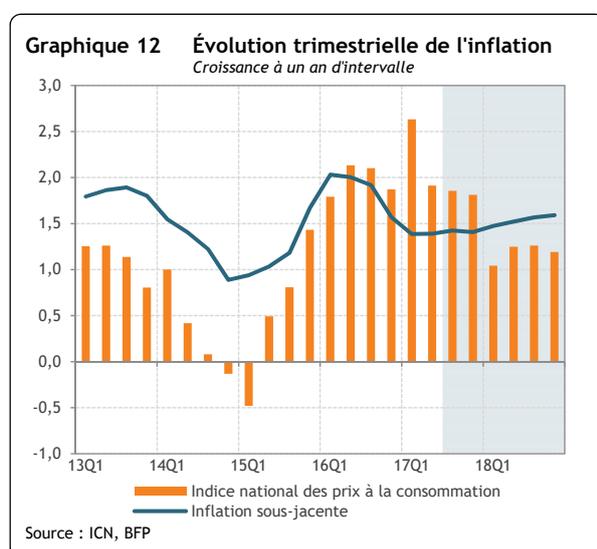


Le déficit des opérations courantes de la balance des paiements devrait atteindre 0,5 % du PIB cette année, mais retomber à 0,2 % en 2018. En effet, la stabilité des prix du pétrole et l'appréciation de l'euro devraient entraîner d'importants gains de termes de l'échange.

## 3. Évolution des prix et salaires

### 3.1. Évolution des prix intérieurs

Au premier semestre de 2016, le prix du baril de pétrole exprimé en euros était en moyenne plus de 30 % en deçà du prix observé une année auparavant ; cela n'a pas empêché l'inflation belge<sup>14</sup> de grimper à 2,2 % en juin 2016, alors qu'à la mi-2015 elle oscillait encore autour de 0,5 %. Cette augmentation est attribuable, pour plus de la moitié, à l'évolution du prix de l'électricité. Celui-ci a en effet été influencé à la hausse par plusieurs mesures, dont la hausse du taux de TVA de 6 % à 21 % en septembre 2015, l'augmentation de la cotisation au Fonds de l'énergie (en Région flamande), laquelle a été portée de quelques euros à 100 euros ou plus par année et par ménage à partir de mars 2016, et la suppression des 'kWh gratuits' en Région flamande en 2016 également<sup>15</sup>. Ces mesures ont contribué à modérer l'inflation entre la mi-2016 et la mi-2017 vu qu'après un an elles n'ont plus d'impact sur le rythme de hausse des



prix. L'inflation est néanmoins restée proche des 2 %<sup>16</sup> au cours du premier semestre 2017 du fait de la forte augmentation de la croissance à un an d'intervalle des prix du pétrole en euros au cours de cette période (de -20 % en juillet 2016 à 34 % en moyenne au premier semestre 2017).

La hausse temporaire de l'inflation sous-jacente<sup>17</sup> entre le quatrième trimestre de 2015 et le quatrième trimestre de 2016 et le tassement qui a suivi sont en grande partie attribuables aux mesures telles que la majoration du droit d'inscription dans l'enseignement supérieur flamand et l'introduction de la norme d'émission Euro 6 pour les nouveaux véhi-

cules. Après une période de modération salariale, une marge se dégage à nouveau en 2017 et 2018 pour une croissance plus rapide des salaires (réels) (voir section 3.3.1), si bien que les coûts salariaux devraient à nouveau connaître une évolution positive. Par conséquent, l'inflation sous-jacente s'accélérait progressivement dans le courant de 2018, même si cette augmentation serait quelque peu atténuée par l'appréciation de l'euro.

Le graphique 13 montre que l'inflation en 2017 (2,1 %) est à peine plus élevée qu'en 2016 (2,0 %), mais que sa composition varie fortement. En effet, la contribution moindre de l'inflation sous-jacente et des 'autres composantes' est largement compensée par la contribution plus élevée des prix énergétiques.

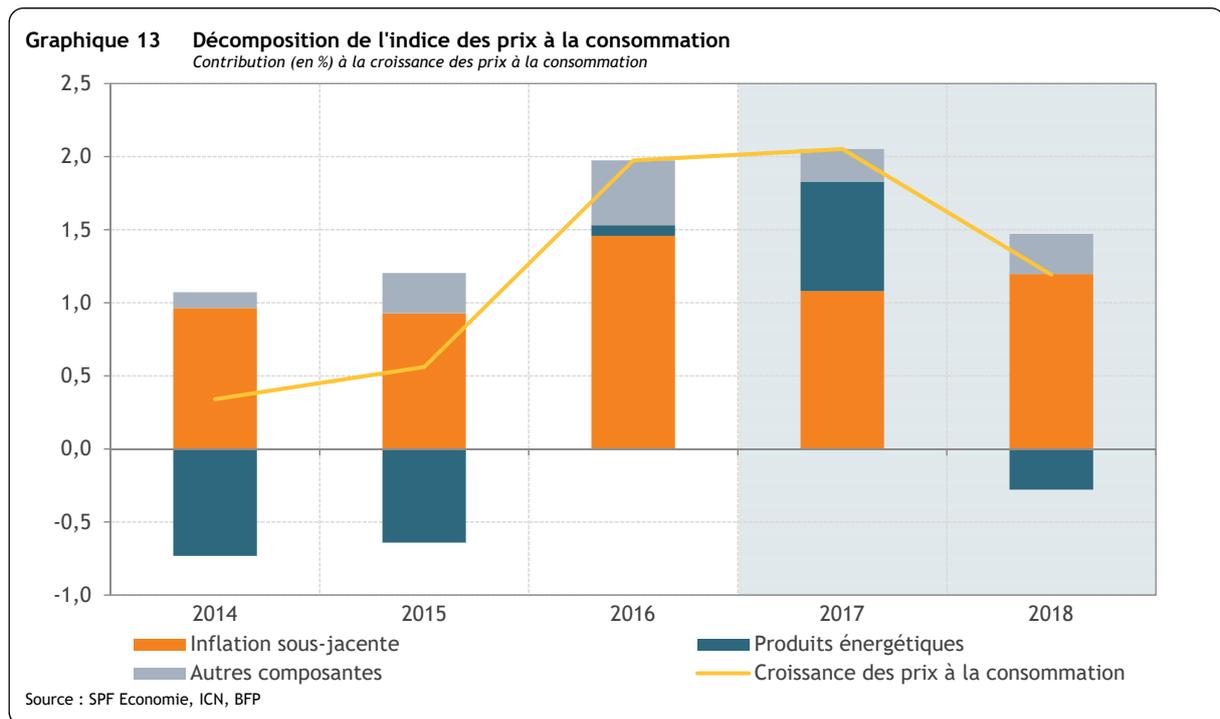
<sup>14</sup> L'inflation est mesurée ici comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

<sup>15</sup> Cette suppression est entrée en vigueur en janvier 2016, mais n'a été répercutée dans l'indice qu'en mai 2016.

<sup>16</sup> À l'exception d'un pic au premier trimestre de 2017, lorsque la croissance à un an d'intervalle du prix du Brent en euros a atteint 63 %.

<sup>17</sup> L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les effets des modifications de la TVA, des accises, d'autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, du poisson et des fruits de mer, des produits à base de viande et des fruits et légumes frais.

Les prix du pétrole en euros seraient, en 2017, en moyenne 15 % plus élevés qu'en 2016, alors qu'ils avaient encore baissé en 2016 par rapport à l'année précédente. De plus, les accises sur l'essence et le diesel sont de nouveau indexées en 2017 et des hausses supplémentaires d'accises sont appliquées au diesel. L'impact haussier de ces mesures sur l'inflation est toutefois atténué par une baisse simultanée des accises sur l'essence.<sup>18</sup> En 2016, les accises sur les boissons alcoolisées ont été sensiblement relevées et les prix des fruits et légumes ont subi de fortes augmentations. En 2017, les prix de ces catégories de produits augmenteraient moins rapidement, entraînant une réduction de la contribution des 'autres composantes' à l'inflation.



En 2018, l'inflation fléchirait nettement jusqu'à 1,2 %. Cette baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2017 résulte presque exclusivement de l'évolution des prix de l'énergie. Le prix du baril de pétrole brut serait, l'an prochain, 6 % inférieur à celui de cette année. La poursuite de la hausse des accises sur le diesel entraîne toutefois une légère hausse du prix à la consommation du diesel, tandis que la baisse des accises sur l'essence renforce la diminution du prix à la consommation de l'essence<sup>19</sup>. Parmi les produits énergétiques, l'électricité fournit la contribution négative la plus importante à l'inflation. Un arrêt de la Cour constitutionnelle impose la suppression de la 'cotisation au Fonds de l'énergie' à partir de janvier 2018.<sup>20</sup> Alors que cette cotisation a encore alimenté l'inflation de quelque 0,3 point de pourcentage entre mars 2016 et février 2017, sa suppression aura en 2018 un effet à la baisse équivalent. Ces

<sup>18</sup> Concrètement, les accises sur le diesel sont augmentées depuis la fin 2015 via le système de cliquet jusqu'à ce qu'elles atteignent une limite prédéterminée. Ensuite, les nouvelles baisses des prix à la pompe sont également converties en hausses d'accises sur le diesel jusqu'à ce qu'une deuxième limite soit atteinte, mais des baisses d'accises 'budgétairement neutres' sur l'essence sont simultanément appliquées au cours de cette phase. Vu que le consommateur belge consomme plus de diesel que d'essence, la baisse des accises sur l'essence au cours de la deuxième phase atteint plus du triple de la hausse des accises sur le diesel. En 2017, les accises sur le diesel devraient être augmentées au total de 22,32 euros par 1 000 litres en appliquant ce système et les accises sur l'essence devraient être réduites de 18,14 euros par 1 000 litres.

<sup>19</sup> Sans tenir compte de l'indexation au 1er janvier 2018, les accises sur le diesel augmenteraient au total de 54,52 euros par 1 000 litres en 2018, tandis que les accises sur l'essence baisseraient au total de 18,14 euros par 1 000 litres.

<sup>20</sup> La Cour constitutionnelle a estimé dans l'arrêt n° 83/2017 que, depuis la hausse de mars 2016, la 'cotisation au Fonds de l'énergie' dépend également de la consommation et doit, par conséquent, également être considérée comme une taxe sur la

prévisions ne tiennent pas compte d'éventuelles mesures compensatoires vu qu'aucune décision formelle n'a pour l'instant été prise en la matière, ce qui suppose un risque à la hausse pour les perspectives d'inflation en 2018. Plusieurs mesures budgétaires accélèrent légèrement l'inflation en 2018, à savoir l'augmentation de la taxe sur les boissons sucrées (qui alimente l'inflation sous-jacente) et le relèvement des accises sur le tabac (qui pèse sur la contribution des 'autres composantes' à l'inflation).

La Région wallonne a décidé de supprimer la 'redevance télévision' en 2018. Cette mesure exerce un effet à la baisse sur le déflateur de la consommation privée, mais n'aura pas de conséquences pour l'indice national des prix à la consommation, ce qui se traduit par un écart de croissance entre les deux variables en 2018.

La progression de l'indice santé, qui ne tient pas compte de l'évolution du prix du tabac, des boissons alcoolisées, de l'essence et du diesel, serait, tant en 2017 (1,8 %) qu'en 2018 (1,1 %) moins élevée que l'inflation (2,1 % et 1,2 % respectivement).

### 3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

L'indice santé lissé<sup>21</sup> a dépassé l'indice pivot en mai 2017 (l'indice pivot s'élevait alors à 103,04). En conséquence, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique ont été majorés de 2 %, respectivement en juin et juillet 2017. Compte tenu de l'évolution mensuelle de l'indice santé, l'indice pivot actuel (105,10) ne serait dépassé ni en 2017, ni en 2018.

### 3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

#### 3.3.1. Évolution du coût salarial

Bien que la loi du 28 avril 2015 instaurant la marge maximale pour l'évolution du coût salarial pour les années 2015 et 2016<sup>22</sup> ait prévu une certaine marge de manœuvre pour accroître les salaires conventionnels en 2016, ceux-ci sont restés pratiquement inchangés aussi bien en 2015 qu'en 2016. La hausse limitée des salaires horaires bruts avant indexation (0,3 % en 2015 et en 2016) résulte de la dérive salariale, qui reflète notamment l'évolution de la structure de l'emploi et les augmentations salariales octroyées par l'employeur en dehors du cadre d'une CCT. L'indexation des salaires dans le secteur marchand est restée extrêmement limitée suite au saut d'index qui a entraîné un blocage de l'indice santé lissé d'avril 2015 à mars 2016. Même si les salaires horaires bruts nominaux se sont accrus de 0,5 % en 2015 et de 0,8 % en 2016, une croissance nulle et une baisse de 0,8 % du coût salarial horaire nominal ont été enregistrées respectivement en 2015 et 2016. Cette différence de croissance s'explique par la baisse des cotisations patronales (voir partie 3.3.2).

---

consommation (et non plus comme une taxe par point de raccordement). Étant donné que la consommation est déjà taxée au niveau fédéral, elle ne peut plus l'être par les Régions (principe '*non bis in idem*').

<sup>21</sup> Depuis avril 2016, il est calculé comme la moyenne mobile sur quatre mois de l'indice santé, multipliée par 0,98.

<sup>22</sup> Voir Moniteur belge du 30 avril 2015, p. 24159.

**Tableau 1 Formation du coût salarial dans le secteur marchand**  
Taux de croissance en %

	2015	2016	2017	2018
Coût salarial horaire nominal après déduction des subventions salariales <sup>a</sup>	-0,1	-0,8	1,4	1,9
Coût salarial horaire nominal	0,0	-0,8	1,3	1,9
Augmentation due :				
- à une hausse salariale horaire brute avant indexation <sup>b</sup>	0,3	0,3	0,4	0,7
- à une indexation	0,2	0,5	1,4	1,5
- aux cotisations patronales totales <sup>c</sup>	-0,5	-1,6	-0,5	-0,3

a. Dans les comptes nationaux établis selon le SEC 2010, les subventions salariales et les réductions ciblées de cotisations patronales ne sont pas portées en déduction du coût salarial, mais enregistrées comme des « autres subventions sur la production ».

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale.

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées.

L'accord interprofessionnel pour la période 2017-2018 prévoit une marge de négociation pour les salaires au niveau sectoriel de 1,1 % (en plus des indexations et des augmentations barémiques). D'après les données disponibles, la progression des salaires conventionnels et des salaires horaires bruts a été très limitée durant le premier semestre 2017. D'après les CCT déjà conclues, de nombreuses commissions paritaires épuisent la marge de 1,1 %, mais les augmentations de salaire n'interviendraient que pendant le deuxième semestre 2017. C'est pourquoi ces prévisions tablent sur un accroissement des salaires horaires bruts avant indexation de seulement 0,4 % en 2017 et sur une hausse plus marquée de 0,7 % en 2018.

Depuis avril 2016, avec la sortie du saut d'index, l'indice santé lissé repart à la hausse. L'indexation dans le secteur marchand suit donc de nouveau (avec retard) l'évolution de l'indice santé depuis 2017. En 2017, l'indexation (1,4 %) serait inférieure à la croissance de l'indice santé (1,8 %), mais en 2018, l'indexation (1,5 %) dépasserait la hausse de l'indice santé (1,1 %). Par conséquent, sur l'ensemble des deux années, la croissance de l'indice santé correspondrait à celle de l'indexation.

En 2017 comme en 2018, les cotisations patronales contribueraient négativement à la croissance du coût salarial horaire. En 2017, cette évolution s'explique presque exclusivement par la diminution du taux implicite de cotisations patronales au sens strict<sup>23</sup>. En effet, ce taux est encore influencé par la baisse des taux faciaux de cotisations patronales qui s'est amorcée au deuxième trimestre 2016 et qui jouera donc pour la première fois sur une année complète en 2017. En 2018, les taux faciaux seront de nouveau abaissés, mais cela se reflètera nettement moins qu'en 2017 dans le taux implicite de cotisations patronales au sens strict en raison de la suppression en parallèle d'un paquet de réductions de cotisations patronales (voir partie 3.3.2). En 2018, la baisse du taux de cotisations patronales au sens large<sup>24</sup> serait plus prononcée que celle du taux au sens strict, car la diminution continue du nombre de chômeurs avec complément d'entreprise exerce une pression à la baisse sur les cotisations patronales imputées.

<sup>23</sup> Il s'agit des cotisations patronales reçues par la sécurité sociale avant déduction des réductions ciblées de cotisations patronales, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

<sup>24</sup> Il s'agit des cotisations patronales reçues par les autorités fédérales et des cotisations extralégales et imputées, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

### 3.3.2. Réductions de cotisations patronales et subventions salariales 2017-2018<sup>25</sup>

Les taux de cotisations patronales légales diminuent en 2017-2018, principalement sous l'effet des taux faciaux et, dans une moindre mesure, de diminutions par rapport aux taux faciaux. Les taux faciaux de cotisations patronales diminuent en deux temps (voir ligne 2 du tableau 2 pour les coûts budgétaires ex ante) : de 2,4 points de pourcentage à partir du second trimestre de 2016 (ce n'est donc qu'en 2017 que cette diminution s'appliquera à une année entière) et de 5 points de pourcentage supplémentaires en 2018. En 2017, on observe une augmentation des réductions structurelles de cotisations patronales (comprises dans la ligne 1) suite à la hausse de l'emploi, au renforcement des réductions spécifiques pour les bas salaires dans l'ensemble des branches et, enfin, à la hausse de la réduction forfaitaire générale dans le secteur non marchand et les ateliers protégés qui ne sont pas redevables de la cotisation de modération salariale. En revanche, les réductions structurelles de cotisations patronales diminuent en 2018, en dépit du renforcement des réductions spécifiques pour les bas salaires dans le secteur marchand et les ateliers protégés redevables de la cotisation de modération salariale, étant donné que la réduction forfaitaire générale et les réductions spécifiques ciblées sur les hauts salaires sont supprimées pour ces travailleurs. À noter que 100 millions sont prélevés sur les réductions de cotisations patronales spécifiques au secteur de la construction (ligne 1) qui étaient prévues en 2020, pour les octroyer anticipativement.

**Tableau 2 Réductions des charges salariales pour les entreprises et les ménages**  
en millions d'euros

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1. Réductions structurelles de cotisations patronales (générale forfaitaire, bas salaires, hauts salaires, spécifiques au secteur de la construction) et réductions groupes-cibles (à l'exclusion des contractuels subventionnés), dont :	4944	5114	5383	5519	5792	5959	2480
1a. (p.m.) Groupes-cibles fédéraux et régionaux	1038	975	1049	1060	1172	1254	1292
1b. (p.m.) Groupes-cibles régionaux	0	0	0	828	854	864	894
2. Réductions de cotisations patronales résultant de changements apportés aux taux faciaux des cotisations légales	0	0	0	0	1578	2148	6793
3. Subventions salariales (à l'exclusion des réductions de cotisations patronales pour les groupes-cibles) + exemption de versement de cotisations personnelles, dont :	6317	6243	6429	6521	6529	6536	6750
3a. Maribel social	911	912	946	964	1038	1087	1172
3b. Activations	463	218	232	252	259	229	200
3c. Titres-services	1595	1649	1617	1641	1744	1822	1895
3d. Travail de nuit et en équipes + Heures supplémentaires	1130	1164	1197	1191	1572	1661	1709
3e. Exemption générale de versement du précompte professionnel	970	988	1013	1030	378	156	162
p.m. dont réductions octroyées par les Régions	0	0	0	1909	2021	2068	2110
4. (=1+2+3) Total en faveur des employeurs	11260	11357	11812	12041	13898	14642	16023
p.m. dont réductions octroyées par les Régions	0	0	0	2737	2874	2932	3005
5. Réductions de cotisations personnelles	720	849	842	887	979	1085	1055

<sup>25</sup> L'estimation des réductions de cotisations et des subventions salariales au profit des entreprises et des ménages sur la période 2017-2018 prend en compte les éléments suivants : le tax shift du gouvernement fédéral (à savoir des mesures portant sur la réduction structurelle, les taux faciaux de cotisations légales, les premiers engagements, le Maribel social, la subvention générale, le travail de nuit et en équipe, le bonus à l'emploi), les réformes des politiques touchant au coût du travail menées dans les trois Régions, les données les plus récentes de l'ONSS en matière de réductions de cotisations (premier trimestre 2017) ainsi que les notifications de juillet 2017 sur les réductions de charges dans le secteur de la construction.

En 2017, les subventions salariales générales (réduction générale de précompte professionnel, voir ligne 3) enregistrent une évolution à la baisse et les subventions pour le travail de nuit et en équipe (inclus dans la ligne 3d) augmentent puisque les changements opérés en 2016 dans les paramètres de ces deux mesures (suppression pour la plupart des travailleurs dans le secteur marchand et hausse des taux de subvention) n'atteignent leur régime de croisière qu'en 2017. Quant aux subventions du Maribel social (ligne 3a), elles progressent sous l'effet du tax shift.

Le renforcement du volet 'premiers engagements' dans le cadre du tax shift fédéral et les réformes des politiques régionales du coût du travail<sup>26</sup> menées en Flandre (depuis la seconde moitié de 2016) et en Wallonie (seconde moitié de 2017) déterminent l'évolution des réductions groupes-cibles des cotisations patronales pour le secteur marchand (ligne 1a). Les critères plus stricts appliqués aux réductions groupes-cibles pour les travailleurs âgés en Région de Bruxelles-Capitale (quatrième trimestre de 2016) sont également pris en considération. Faute d'informations concrètes, on suppose que les autres modalités de la politique du coût du travail en Région de Bruxelles-Capitale n'évolueront pas avant 2019. Au final, les réductions groupes-cibles régionales seront en légère augmentation (ligne 1b).

En Flandre, les budgets affectés à la réduction du coût du travail sont réorientés vers les réductions groupes-cibles pour les travailleurs âgés et les travailleurs peu qualifiés, au détriment des autres réductions groupes-cibles et allocations d'activation. L'exemption de cotisations personnelles légales octroyée au secteur de la marine marchande et du remorquage en mer nécessite un léger relèvement de l'enveloppe des réductions de coût du travail. En Wallonie, la politique sera progressivement orientée sur les réductions groupes-cibles pour les travailleurs âgés et les allocations d'activation pour les chômeurs de longue durée et les jeunes peu qualifiés, et ce au détriment de la plupart des autres réductions groupes-cibles. Au final, les activations (ligne 3b) baisseront, en 2017 et 2018, dans les trois Régions prises dans leur ensemble. Cette baisse ne tient pas compte de la décision de principe, mais non quantifiée, de la Région de Bruxelles-Capitale de davantage miser sur les allocations d'activation à partir d'octobre 2017.

La demande soutenue de services ménagers induit une augmentation des titres-services, et par conséquent, des subventions salariales qui y sont liées (ligne 3c).

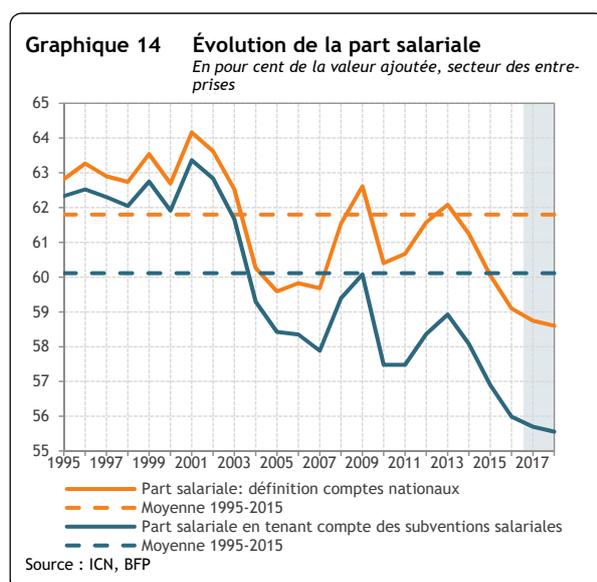
En 2017, les réductions de cotisations personnelles pour les bas salaires progressent dans le cadre du bonus à l'emploi (ligne 5) et sous l'effet de la hausse de l'emploi. Toutefois, elles diminuent en 2018 du fait de la baisse du nombre des travailleurs qui entrent en ligne de compte pour la mesure et de la diminution de l'avantage perçu par les bénéficiaires, en conséquence des hausses de salaire brut avant indexation.

---

<sup>26</sup> À cet égard, un certain nombre de mesures arrivent à échéance à la fin de 2018 (Flandre) ou à la mi-2020 (Wallonie) et d'autres sont introduites ou renforcées.

### 3.3.3. Évolution de la part salariale

Selon les règles suivies pour établir les comptes nationaux (SEC 2010), tant les réductions ciblées de cotisations patronales que les subventions salariales (réductions de précompte professionnel) sont comptabilisées comme des « autres subventions sur la production ». Cela signifie que toutes les réductions de charges salariales dont les employeurs bénéficient ne sont pas déduites des coûts salariaux tels qu'enregistrés dans les comptes nationaux. Par conséquent, la part salariale<sup>27</sup> calculée selon les définitions de la comptabilité nationale est plus élevée que la part salariale calculée en tenant compte des subventions salariales et des réductions ciblées de cotisations patronales (voir graphique 14). De plus, l'écart entre les deux définitions s'est sensiblement accentué depuis 2003.

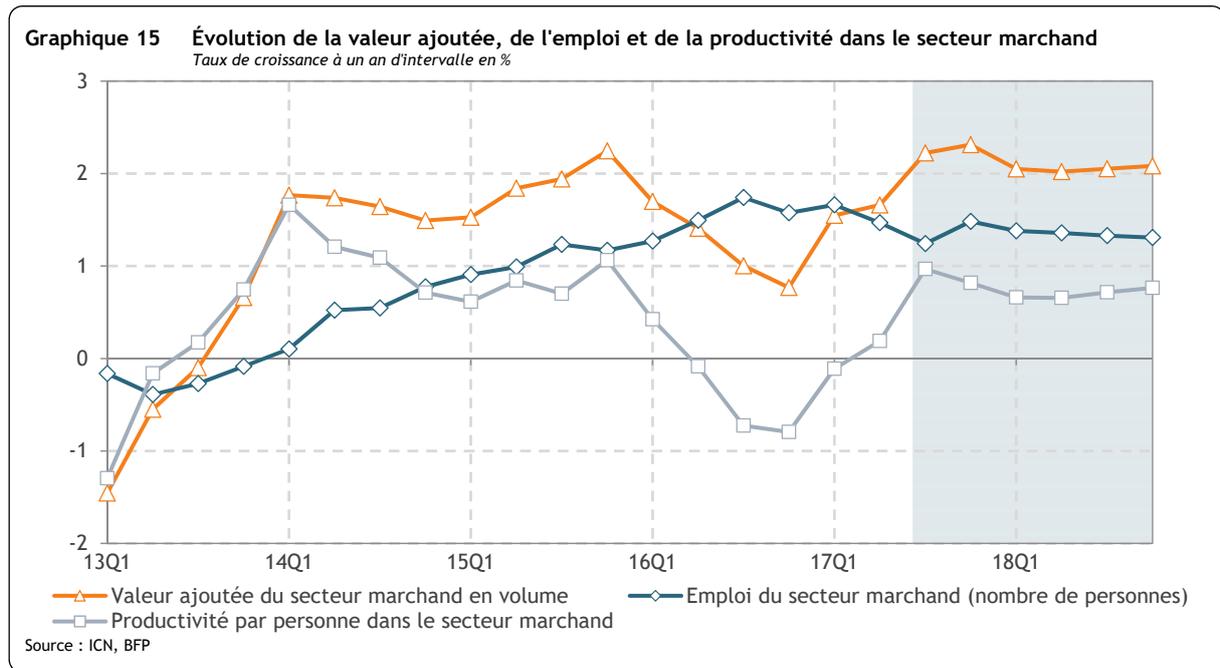


Depuis 2014, l'évolution du coût salarial en Belgique est placée sous le signe de la modération salariale. C'est dans ce cadre que les salaires conventionnels ont été bloqués en 2014 et 2015. En outre, l'indice santé lissé, qui est utilisé comme référence pour indexer les salaires (et les allocations sociales), a été bloqué au niveau de mars 2015 depuis avril 2015 jusqu'à (et y compris) mars 2016 du fait du saut d'index. Enfin, les taux faciaux de cotisations patronales ont été abaissés au cours du deuxième trimestre 2016 dans le cadre du tax shift. Suite à ces mesures, la part salariale (selon les deux définitions) a été en 2016 presque inférieure de 3 points de pourcentage à celle de 2013. Malgré l'absence de saut d'index et même si l'accord interprofessionnel 2017-2018 conclu récemment permet de nouveau une certaine marge de manœuvre pour des augmentations salariales au niveau sectoriel (voir partie 3.1), la part salariale devrait continuer à diminuer en 2017 et 2018, mais dans une moindre mesure qu'au cours des années écoulées. En 2017, l'évolution des cotisations patronales est telle que le coût salarial horaire réel diminuerait, mais il devrait augmenter légèrement en 2018 suite à l'accélération de la croissance des salaires bruts et à la contribution moins négative des cotisations patronales à la croissance du coût salarial horaire (voir partie 3.1). Sur l'ensemble des deux années, le coût salarial horaire réel devrait enregistrer une croissance nulle, ce qui devrait entraîner une nouvelle baisse de la part salariale, compte tenu de la croissance même modeste de la productivité par heure prestée.

<sup>27</sup> Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

## 4. Marché du travail

La croissance de la valeur ajoutée dans le secteur marchand a fléchi, en moyenne annuelle, de 1,9 % en 2015 à 1,2 % en 2016. Au cours du dernier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2017, la croissance s'est fortement accélérée (jusqu'à 0,4 % et 0,7 % respectivement) et elle devrait pratiquement se stabiliser à 0,5 % à partir du deuxième trimestre de cette année. Par conséquent, la croissance annuelle devrait remonter à 1,9 % en 2017 et 2,0 % en 2018.



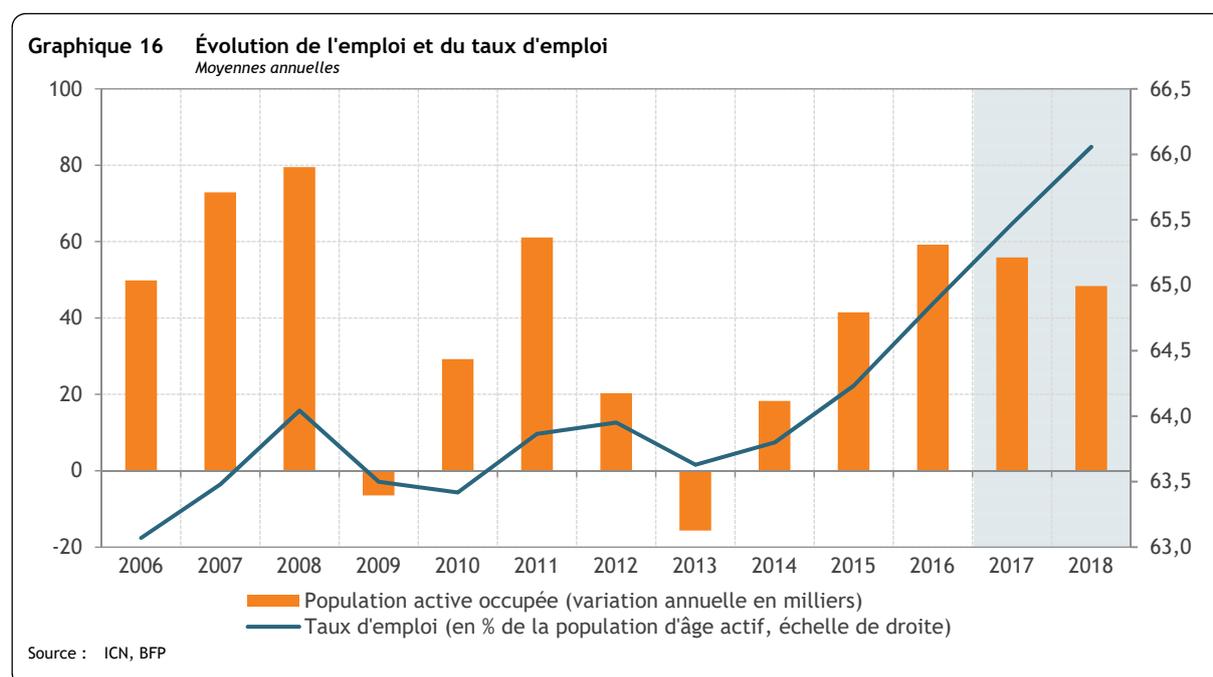
La diminution du coût réel du travail<sup>28</sup> a contribué à la baisse de la productivité horaire l'an dernier (-0,5 %), alors que celle-ci avait encore progressé de 1,1 % en 2015. Par conséquent, la croissance du volume de travail dans le secteur marchand a doublé (passant de 0,8 % en 2015 à 1,8 % en 2016) en dépit du ralentissement de la croissance économique. L'accélération de la croissance de l'emploi, comptabilisé en nombre de personnes, a cependant été moins nette (de 1,1 % à 1,5 %). En effet, la durée de travail moyenne a modestement augmenté l'année dernière (de 0,2 %), alors qu'elle avait encore reculé de 0,3 % en 2015, notamment en raison de l'accroissement ponctuel du nombre de crédits-temps à temps partiel : un grand nombre de travailleurs ont profité, in extremis à la fin de 2014, de la possibilité de prendre un crédit-temps à temps partiel avant que les nouvelles dispositions plus sévères entrent en vigueur (suppression du crédit-temps sans motif, nouveau relèvement de l'âge d'accès au crédit-temps de fin de carrière). Cependant, depuis le milieu de l'année 2015, le durcissement de la réglementation entraîne une diminution progressive du nombre de personnes bénéficiant d'un crédit-temps à temps partiel, ce qui constitue un facteur de hausse de la durée moyenne de travail.

L'embellie observée dans l'évolution de l'emploi s'est également manifestée, au cours des deux dernières années, dans l'industrie manufacturière et la construction. L'emploi dans l'industrie manufacturière, qui avait continué à diminuer sensiblement durant la période 2012-2014, s'est stabilisé vers la

<sup>28</sup> Le coût du facteur travail corrigé des subventions salariales et déflaté par le déflateur de la valeur ajoutée.

moitié de l'année 2015. Dans le secteur de la construction, l'emploi salarié a été soumis à de fortes pressions ces dernières années en raison du recours toujours plus important à une main-d'œuvre détachée. Le recul continu du nombre d'emplois dans ce secteur – qui a commencé au premier trimestre 2012 – semble toutefois avoir pris fin à la fin de 2015. L'emploi salarié est reparti légèrement à la hausse, tant dans l'industrie manufacturière que dans la construction, à partir du premier trimestre de 2016. L'évolution de l'emploi salarié semble également marquer un tournant dans les branches 'transport et communication' ; l'emploi s'y est stabilisé au cours des années 2014-2015 et est reparti à la hausse depuis le début de 2016.

Cette année et l'année prochaine, la croissance de la productivité horaire devrait quelque peu s'accélérer (à 0,3 % et 0,7 % respectivement) compte tenu de la hausse du coût réel du travail. Aussi, la progression du volume de travail s'érode légèrement (pour atteindre 1,6 % et 1,3 %), malgré une croissance économique plus vigoureuse. La poursuite de l'augmentation du nombre d'emplois titres-services entraîne une diminution de la durée de travail, mais celle-ci est compensée par les mesures restrictives en matière de crédit-temps et de chômage temporaire et par les possibilités additionnelles de prester volontairement davantage d'heures supplémentaires, comme le prévoit la loi sur le travail faisable et maniable. Si la durée de travail moyenne reste pratiquement stable (progression de 0,1 % en 2017, stabilisation en 2018), la croissance de l'emploi marchand serait constante (1,5 %) en 2017 mais s'essoufflerait quelque peu (1,3 %) en 2018.



En 2016, l'emploi public a augmenté de 2 300 personnes en raison de la hausse continue dans l'enseignement. Dans l'administration des Communautés et Régions et des pouvoirs locaux ainsi qu'à la défense nationale, l'emploi a diminué sous l'effet des restrictions imposées aux remplacements des départs naturels. Dans l'administration du pouvoir fédéral, l'emploi s'est maintenu car à côté des mesures d'économie budgétaire, de nouveaux moyens ont été dégagés pour des recrutements dans le cadre de la politique de lutte contre le terrorisme. En 2017, l'emploi dans le secteur des administrations publiques reste stable malgré la baisse de l'emploi dans l'administration (engendrée par les mesures d'économie

décidées par les différents gouvernements) et à la défense nationale : en effet, l'emploi progresse de manière relativement importante dans l'enseignement, compte tenu de l'évolution de la population scolaire, des informations budgétaires fournies par les Communautés et du « Pacte pour un enseignement d'excellence » en Communauté française. En 2018, l'emploi public baisserait de 2 900 personnes ; il se tasserait dans l'administration et à la défense nationale en raison des mesures déjà prises par les différents niveaux de pouvoir et progresserait plus modérément dans l'enseignement que par le passé (compte tenu d'une croissance de la population scolaire qui serait moins soutenue).

La hausse de la population active occupée s'est considérablement accélérée l'an dernier (de +41 500 personnes en 2015 à +59 200 personnes en 2016). Cette évolution est à mettre à l'actif du secteur marchand dont la croissance économique se caractérise par une forte intensité de main-d'œuvre. Cette année et l'année prochaine, la population active occupée devrait également enregistrer une nette hausse (de +55 800 et +48 300 personnes respectivement), malgré un léger essoufflement de la dynamique de l'emploi dans le secteur marchand et un recul de l'emploi public. L'an dernier, le taux d'emploi<sup>29</sup> a progressé de 64,2 % à 64,9 % ; il devrait également afficher une nette croissance cette année et l'année prochaine (pour atteindre 65,5 % en 2017 et 66,1 % en 2018), ce qui porte l'augmentation cumulée depuis 2013 à 2,5 points de pourcentage.

Conformément aux dernières Perspectives démographiques<sup>30</sup>, nous retenons un scénario de légère accélération de l'accroissement de la population d'âge actif en 2016 (de +15 600 personnes en 2015 à +20 800 personnes en 2016) sous l'effet de la hausse du solde migratoire externe. Le solde migratoire externe devrait rester pratiquement inchangé cette année, mais une cohorte plus dense atteint l'âge de 65 ans, si bien que la population d'âge actif s'accroît à un rythme un peu moins soutenu (+17 200 personnes). Cet accroissement devrait encore fléchir (à +8 100 personnes) l'an prochain compte tenu d'un recul du solde migratoire<sup>31</sup>.

L'an dernier, la croissance de l'offre de travail<sup>32</sup> a doublé par rapport à 2015 (pour atteindre +0,5 % ; +27 600 personnes), sous l'effet d'une évolution plus favorable des taux d'activité. La progression des taux d'activité dans les classes plus âgées a été soutenue par les mesures sur les fins de carrière, tandis que l'évolution des taux d'activité dans les autres classes d'âge est devenue moins négative dans la mesure où les réformes du régime des allocations d'insertion ont atteint leur vitesse de croisière. Le taux d'activité macroéconomique a progressé de 72,85 % en 2015 à 73 % en 2016 et devrait encore croître jusqu'à 73,1 % cette année et 73,3 % l'année prochaine<sup>33</sup> sous l'effet de la forte hausse de la participation au marché du travail dans les classes d'âge élevé. La croissance de l'offre de travail devrait néanmoins

<sup>29</sup> Concept administratif : rapport entre la population active occupée totale (selon la définition des comptes nationaux) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

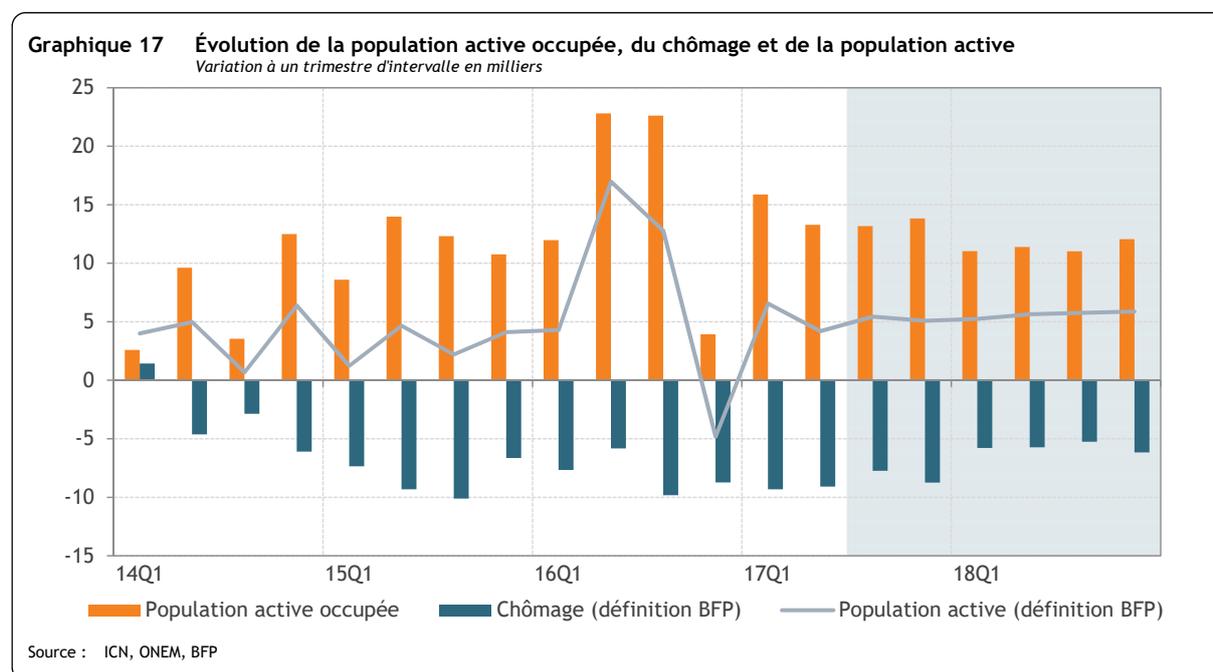
<sup>30</sup> Perspectives démographiques 2016-2060. Population et ménages. Bureau fédéral du Plan et Direction générale Statistique, mars 2017.

<sup>31</sup> Dans l'intervalle, les nouvelles observations disponibles montrent que la population d'âge actif comptait, au 1er janvier 2017, 9 100 personnes de moins que les chiffres avancés dans les Perspectives démographiques 2016-2060 publiées en mars 2017. À hypothèses constantes en matière de projection démographique, la progression annuelle moyenne de la population d'âge actif serait, en 2016 et 2017, moins élevée qu'anticipé dans les Perspectives démographiques (hausse de 16 300 personnes en 2016 et 13 000 personnes en 2017). Cela signifie aussi que le taux d'emploi pourrait être plus élevé de 0,1 point de pourcentage à partir de 2017 par rapport à ce qui a été avancé précédemment.

<sup>32</sup> Selon la définition du BFP (population active y compris les chômeurs âgés).

<sup>33</sup> Compte tenu des nouvelles observations sur la population d'âge actif, le taux d'activité pourrait être, à partir de 2017, 0,1 point de pourcentage plus élevé que dans cette estimation.

légèrement s'essouffler (jusqu'à 0,4 % par an ; augmentations de 20 700 et 21 400 personnes) compte tenu d'un tassement de la contribution des évolutions démographiques à cette croissance.



Le recul de chômage<sup>34</sup>, qui s'est amorcé au deuxième trimestre 2014, s'est accéléré de façon remarquable dans le courant de l'année 2015. L'importance de ce recul est partiellement due aux réformes opérées dans le régime des allocations d'insertion. Ces réformes ont toutefois eu un impact nettement négatif sur les taux d'activité dans les classes d'âge concernées. La baisse du chômage s'est quelque peu ralentie au cours du premier semestre 2016, pour s'accélérer à nouveau au second semestre. Elle a surtout été favorisée par l'intensité en main-d'œuvre de la croissance du secteur marchand, qui est soutenue par les diverses mesures prises pour réduire le coût du travail. En 2016, le chômage a diminué de 31 600 personnes en moyenne annuelle et le taux de chômage a baissé de 11,8 % à 11,2 %.

Au cours du premier semestre de 2017, le chômage a baissé au même rythme qu'à la fin de l'année 2016, et ce rythme devrait pratiquement se maintenir au cours du second semestre. En moyennes annuelles, la baisse représente 35 100 personnes en 2017. Quant au taux de chômage, il revient à 10,6 %. L'année prochaine, la croissance de l'emploi devrait quelque peu faiblir sous l'effet de l'accélération de la croissance de la productivité dans le secteur marchand et du recul de l'emploi public. Avec une population active qui continuerait à augmenter au même rythme, la baisse du chômage devrait dès lors être moins rapide, quoique toujours importante en moyennes annuelles (-27 000 personnes). Le taux de chômage tomberait à 9,9 %. Enfin, le taux de chômage 'harmonisé', utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l'EFT), a reculé à 7,9 % en 2016 et devrait tomber à 7,4 % cette année et à 7,1 % l'année prochaine<sup>35</sup>.

<sup>34</sup> Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs âgés).

<sup>35</sup> À cet égard, il convient de faire remarquer que les modalités de collecte des données de l'EFT ont fait l'objet d'une profonde réforme en 2017. À partir de cette année, l'enquête se basera sur un panel rotatif et de nouvelles méthodes de pondération. Ces changements entraînent une rupture dans les séries à partir du premier trimestre de 2017. Ainsi, le taux de chômage harmonisé au premier trimestre de 2017 était, après arrondi, 0,5 point de pourcentage plus élevé que le niveau anticipé sur la base de l'évolution trimestrielle du taux de chômage administratif.

## Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses en volume
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché du travail
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché du travail – détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du monde

**Tableau A Environnement international et indicateurs financiers**  
*Taux de croissance, sauf indications contraires*

	2015	2016	2017	2018
<b>Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique</b>	5,0	2,9	4,7	4,1
<b>Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)</b>	-2,6	1,5	1,1	1,7
<b>Taux de change de l'euro en dollar</b> (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	111,0	110,6	113,6	121,8
<b>Prix mondiaux</b>				
Biens hors énergie (en euros) (3)	7,3	-0,6	-0,4	-0,3
Énergie (Brent : USD par baril)	52,5	43,8	51,5	51,8
<b>Taux d'intérêt zone euro (niveau)</b>				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	0,0	-0,3	-0,3	-0,3
Long terme (10 ans) (2) (4)	1,0	0,7	1,0	1,1

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures : hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

**Tableau B.1 PIB et principales catégories de dépenses à prix courants**  
*En milliards d'euros*

	2015	2016	2017	2018
Dépenses de consommation finale des particuliers	210,15	215,98	223,49	230,16
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	98,10	99,51	102,38	104,55
Formation brute de capital fixe	94,36	96,80	102,17	105,85
a. Investissements des entreprises (1)	63,69	65,15	69,47	71,80
b. Investissements des pouvoirs publics	9,70	9,61	10,13	11,05
c. Investissements en logements	20,96	22,05	22,57	22,99
Variation de stocks	0,89	-0,77	-0,98	-1,42
Dépenses nationales totales	403,50	411,52	427,06	439,15
Exportations de biens et services	340,29	356,11	381,86	399,56
Importations de biens et services	333,44	346,02	372,38	388,41
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>410,35</b>	<b>421,61</b>	<b>436,53</b>	<b>450,30</b>

(1) Y compris indépendants et ISBL

BUDGET ÉCONOMIQUE

**Tableau B.2 PIB et principales catégories de dépenses en volume**  
*Taux de croissance*

	2015	2016	2017	2018
Dépenses de consommation finale des particuliers	1,1	1,2	1,6	1,8
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,5	-0,1	0,8	0,7
Formation brute de capital fixe	2,4	1,7	3,7	2,9
a. Investissements des entreprises (1)	3,1	1,2	4,6	2,7
b. Investissements des pouvoirs publics	1,9	-0,9	4,0	8,5
c. Investissements en logements	0,8	4,5	0,9	1,0
Variation de stocks (2)	0,3	0,1	-0,1	0,0
Dépenses nationales totales	1,5	1,1	1,8	1,8
Exportations de biens et services	4,3	6,0	5,5	4,5
Importations de biens et services	4,3	6,0	5,7	4,8
Exportations nettes (2)	0,0	0,1	0,0	-0,1
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

**Tableau B.3 Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses**  
*Taux de croissance*

	2015	2016	2017	2018
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,3	1,6	1,8	1,1
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,5	1,5	2,1	1,4
Formation brute de capital fixe	0,4	0,9	1,8	0,7
a. Investissements des entreprises (1)	0,5	1,1	2,0	0,7
b. Investissements des pouvoirs publics	-0,4	-0,1	1,3	0,5
c. Investissements en logements	0,3	0,7	1,4	0,9
Dépenses nationales totales	0,1	0,8	2,0	1,0
Exportations de biens et services	-2,1	-1,3	1,7	0,1
Importations de biens et services	-3,1	-2,1	1,8	-0,4
Termes de l'échange	1,0	0,9	-0,2	0,5
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>
<i>Pour mémoire :</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	-0,9	-0,1	1,8	0,6
Contributions :				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	0,5	0,8	1,0	0,8
(a1) Coûts salariaux par unité produite	-0,2	0,0	0,3	0,3
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0,0	0,3	0,1	0,1
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	0,6	0,5	0,5	0,4
(b) Coût des importations	-1,4	-1,0	0,8	-0,2

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

**Tableau B.4 Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants**  
*Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires*

	2015	2016	2017	2018
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	0,0	-0,8	1,3	1,9
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	-0,1	-0,8	1,4	1,9
Coût salarial par personne	-0,1	-0,5	1,6	2,0
Salaire brut par heure effective	0,5	0,8	1,8	2,2
Salaire brut par personne	0,4	1,1	2,0	2,3
Indexation	0,2	0,5	1,4	1,5
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,3	0,3	0,4	0,7
Salaire brut par personne hors indexation	0,2	0,6	0,6	0,7
Emploi (nombre d'heures)	0,9	1,7	1,7	1,5
Emploi (nombre de personnes)	1,0	1,4	1,5	1,4
<b>Masse salariale y compris cotisations patronales (2)</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>3,1</b>	<b>3,4</b>
<b>Masse salariale hors cotisations patronales</b>	<b>1,3</b>	<b>2,5</b>	<b>3,6</b>	<b>3,7</b>
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	35,4	33,3	32,6	32,3
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	24,8	23,2	22,6	22,4
Cotisations des salariés (4)	10,8	10,7	10,6	10,7
<i>Taux net implicite de cotisations (en % de la masse salariale brute) (5)</i>	<b>28,5</b>	<b>26,5</b>	<b>26,0</b>	<b>25,6</b>
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation : indice national des prix à la consommation	0,6	2,0	2,1	1,2
Inflation : indice santé	1,0	2,1	1,8	1,1
Indexation rémunérations secteur public	0,0	1,0	2,0	1,0
Indexation des prestations sociales	0,0	1,2	2,0	0,8
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	1,9	1,2	1,9	2,0
Emploi (nombre d'heures)	0,8	1,8	1,6	1,3
Productivité horaire	1,1	-0,5	0,3	0,7

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 2010, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir ((a) réductions groupes cibles fédérales et régionales des cotisations patronales ; (b) financement par la sécurité sociale : Maribel social, contractuels subventionnés hôpitaux, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand, emplois supplémentaires accord social 2013 ; (c) financement par la fiscalité fédérale : travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; (d) financement par les Communautés et Régions : entreprises de travail adapté, chômeurs âgés (Région flamande), prime à l'emploi (Région wallonne)).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral.

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale, avant déduction des réductions groupes cibles fédérales et régionales.

(4) À l'exclusion des cotisations personnelles libres.

(5) Cotisations patronales sensu lato moins les réductions groupes cibles des cotisations patronales et les autres subventions salariales.

**Tableau B.5 Situation sur le marché du travail**  
*En milliers (moyennes annuelles)*

	2015	2016	2017	2018
<b>I. Population totale (II+III)</b>	11238,5	11300,3	11363,7	11421,8
I.bis Population d'âge actif	7283,8	7304,6	7321,7	7329,8
<b>II. Population inactive (concept BFP)</b>	5932,1	5966,4	6009,1	6045,8
dont : chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	96,2	88,1	77,8	69,6
<b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>	5306,3	5333,9	5354,6	5376,0
<b>IV. Emploi intérieur</b>	4601,1	4660,4	4716,2	4764,5
(a) Salariés	2985,4	3028,2	3073,7	3116,5
(b) Indépendants	766,9	781,0	791,0	799,5
(c) Emploi public	848,8	851,2	851,5	848,5
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	77,4	77,3	77,3	77,3
<b>VI. Chômage (concept BFP)</b>	627,8	596,2	561,1	534,1
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	578,7	553,4	529,6	513,2
dont : chômage avec complément d'entreprise	5,7	6,4	7,0	8,0
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	49,1	42,8	31,4	21,0
Taux de chômage (VI)/(III)	11,8	11,2	10,5	9,9
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,9	73,0	73,1	73,3
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	64,2	64,9	65,5	66,1
<i>Pour mémoire</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	8,5	7,9	7,4	7,1

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

**Tableau B.5bis Situation sur le marché du travail - détail**  
*En milliers (moyennes annuelles)*

	2015	2016	2017	2018
<b>I. Population totale (II+III)</b>	11238,5	11300,3	11363,7	11421,8
I.bis Population d'âge actif	7283,8	7304,6	7321,7	7329,8
<b>II. Population inactive (concept BFP)</b>	5932,1	5966,4	6009,1	6045,8
<i>dont : avec allocation ONEM (1) :</i>	163,5	149,1	135,7	126,2
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	2,0	0,7	0,8	0,8
- Dispenses pour reprise d'études	23,9	21,3	20,1	19,5
- Interruptions complètes de carrière (2)	21,7	20,2	18,9	18,3
- Chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	96,2	88,1	77,8	69,6
- Chômeurs complets en formation professionnelle	19,7	18,8	18,1	18,1
<b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>	5306,3	5333,9	5354,6	5376,0
<b>IV. Emploi intérieur</b>	4601,1	4660,4	4716,2	4764,5
<i>dont : avec allocation ONEM (1) :</i>	387,7	373,1	350,4	316,5
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	44,7	40,2	37,1	34,3
- Activation	76,1	72,5	65,7	58,9
** Agences locales pour l'emploi	1,3	1,0	0,8	0,7
** Plan 'activa' (5)	53,9	53,5	47,2	40,8
** Réintégration de chômeurs âgés	15,3	14,7	14,6	14,5
** Programme de transition professionnelle	4,2	3,2	3,1	3,0
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	266,4	260,0	247,3	223,0
- Prépensions à temps partiel	0,2	0,1	0,1	0,1
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,3	0,2	0,2	0,2
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	77,4	77,3	77,3	77,3
<b>VI. Chômage (concept BFP)</b>	627,8	596,2	561,1	534,1
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	578,7	553,4	529,6	513,2
<i>dont : chômage avec complément d'entreprise</i>	5,7	6,4	7,0	8,0
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	49,1	42,8	31,4	21,0
p.m. Temps partiels volontaires indemnités (1)	28,3	27,3	26,2	25,7
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	27,6	25,7	20,6	20,4
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	-42,1	-22,4	-21,6	-16,0
p.m. Chômage avec complément d'entreprise / prépension à temps plein (total)	101,9	94,5	84,8	77,6

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Y compris le crédit-temps et le crédit-temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y compris SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Y compris la suspension de crise employés

(8) Y compris dispensés ALE

**Tableau B.6 Compte des particuliers (1)**  
*En milliards d'euros*

	2015	2016	2017	2018
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	356,32	360,68	371,77	381,77
1. Excédent net d'exploitation	6,71	6,60	6,93	7,24
2. Revenu mixte	24,13	24,66	25,43	26,21
3. Rémunération des salariés	212,39	214,91	221,17	227,51
Salaires et traitements bruts	154,23	157,85	162,89	167,75
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	44,36	43,27	44,07	45,26
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	13,81	13,79	14,22	14,50
4. Revenus nets de la propriété	26,66	25,92	26,64	27,49
Intérêts reçus	2,68	1,78	1,68	1,96
Intérêts payés (-)	2,13	1,90	1,91	2,14
Revenu distribué des sociétés	15,23	15,47	16,20	16,88
Autres	10,88	10,58	10,67	10,79
5. Prestations sociales	81,68	83,52	85,73	87,83
6. Autres transferts courants nets	1,60	2,00	2,62	2,17
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	3,17	3,07	3,25	3,33
<b>b. Emplois</b>	347,15	352,14	363,60	372,34
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	53,26	53,09	55,03	54,78
2. Cotisations sociales, dont :	83,73	83,08	85,08	87,40
Cotisations sociales effectives	69,93	69,28	70,86	72,90
Cotisations sociales imputées	13,81	13,79	14,22	14,50
3. Consommation finale nationale	210,15	215,98	223,49	230,16
<b>c. Épargne nette</b>	9,17	8,53	8,16	9,43
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	0,67	0,53	0,54	0,64
<b>b. Emplois</b>	8,00	8,40	8,80	9,13
1. Formation brute de capital fixe	23,56	24,78	25,37	25,84
2. Consommation de capital fixe (-)	18,66	19,13	19,74	20,26
3. Impôts en capital	3,63	3,34	3,76	4,13
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,58	-0,65	-0,65	-0,65
6. Autres transferts en capital à payer	0,05	0,05	0,05	0,06
<b>III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement</b>	1,84	0,66	-0,10	0,94
en % du PIB	0,45	0,16	-0,02	0,21

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

**Tableau B.7 Revenu disponible réel des particuliers (1)**  
*Taux de croissance*

	2015	2016	2017	2018
<b>Revenu primaire brut</b>	0,3	-0,6	1,1	1,8
<i>a. Salaires, dont :</i>	0,6	-0,4	1,1	1,7
Entreprises	0,5	-0,6	1,2	2,2
État	0,4	0,4	0,7	0,2
Travailleurs frontaliers	2,3	-0,5	-0,1	0,9
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	2,4	0,3	1,6	1,9
Excédent brut d'exploitation des particuliers	1,8	-0,2	1,9	1,9
Revenu mixte	2,9	0,6	1,3	1,9
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont :</i>	-4,9	-4,2	0,9	2,0
Intérêts reçus	-29,9	-34,7	-7,2	15,1
Intérêts payés (-)	-12,2	-11,9	-1,5	10,8
Revenus distribués des sociétés	0,5	0,1	2,8	3,0
<b>Distribution secondaire des revenus</b>				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont :</i>	1,3	1,1	1,5	0,7
Prestations sociales	1,5	0,7	0,8	1,3
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	0,8	-2,3	0,6	1,6
Cotisations sociales effectives	1,8	-2,4	0,4	1,7
Cotisations sociales imputées	-4,0	-1,6	1,4	0,9
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	-0,4	-1,8	1,8	-1,6
<b>Revenu disponible brut des particuliers</b>	0,7	0,9	1,3	2,2

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

**Tableau B.8 Compte des entreprises**  
*En milliards d'euros*

	2015	2016	2017	2018
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	44,32	43,90	44,15	44,65
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	53,93	57,32	59,41	61,28
2. <i>Cotisations sociales</i>	14,23	13,95	14,47	14,78
Cotisations effectives à charge des employeurs	8,17	8,17	8,55	8,82
Cotisations à charge des salariés	2,24	2,31	2,40	2,48
Cotisations sociales imputées	3,81	3,47	3,52	3,48
3. <i>Revenus nets de la propriété</i>	-22,92	-26,80	-29,10	-30,73
4. <i>Autres transferts courants nets</i>	-0,92	-0,57	-0,62	-0,69
<b>b. Emplois</b>	28,50	28,92	30,85	31,61
1. <i>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	14,13	14,97	16,38	16,83
2. <i>Prestations sociales</i>	11,16	10,89	11,22	11,46
Prestations d'assurances sociales de régimes privés	7,21	7,41	7,70	7,97
Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	3,95	3,47	3,52	3,48
3. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	3,21	3,06	3,25	3,32
<b>c. Épargne nette</b>	15,81	14,98	13,30	13,04
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	4,63	3,68	3,58	3,27
<b>b. Emplois</b>	11,16	9,54	10,63	9,84
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	61,10	62,41	66,67	68,95
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	51,69	53,06	56,00	58,34
3. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits</i>	0,59	0,37	0,40	0,40
4. <i>Variation des stocks</i>	1,00	-0,76	-1,01	-1,37
5. <i>Acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
6. <i>Transferts en capital à payer</i>	0,17	0,57	0,57	0,19
<b>III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement</b>	9,28	9,12	6,26	6,47
en % du PIB	2,26	2,16	1,43	1,44

**Tableau B.9 Opérations avec le reste du monde**  
*En milliards d'euros*

	2015	2016	2017	2018
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Emplois</b>	351,48	369,07	394,33	411,58
1. Importations de biens et services	333,44	346,02	372,38	388,41
2. Rémunération des salariés	2,90	2,97	3,07	3,15
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,60	1,83	1,94	2,02
4. Revenus nets de la propriété (-)	-5,00	-9,40	-9,66	-9,78
5. Autres transferts courants nets	5,00	5,24	3,59	4,44
6. Cotisations sociales	2,46	2,50	2,56	2,61
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	1,08	1,11	1,14	1,16
<b>b. Ressources</b>	352,15	368,15	394,17	412,14
1. Exportations de biens et services	340,29	356,11	381,86	399,56
2. Rémunération des salariés	8,71	8,85	9,04	9,24
3. Subventions	0,93	0,93	0,93	0,93
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	0,55	0,56	0,58	0,60
5. Cotisations sociales	0,89	0,91	0,94	0,97
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,78	0,79	0,82	0,84
<b>c. Solde des opérations courantes</b>	0,67	-0,92	-0,16	0,56
<b>II. Opérations en capital</b>	0,11	-0,10	0,16	0,16
1. Transferts nets en capital	0,03	-0,26	0,01	0,01
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	-0,09	-0,15	-0,15	-0,15
<b>III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale</b>	0,78	-1,02	0,00	0,72
en % du PIB	0,19	-0,24	0,00	0,16